

DJAMAÂ EL DJAZAÏR

UNE GRANDEUR ARCHITECTURALE SINO-ALGÉRIENNE

Pages 12 et 13

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8222 MERCREDI 25 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Les travaux à un stade avancé

Page 4

CESSEZ-LE-FEU ENTRE L'IRAN ET ISRAËL

UNE VICTOIRE STRATÉGIQUE POUR TÉHÉRAN

Après douze jours de confrontation intense, un cessez-le-feu est entré en vigueur entre l'Iran et Israël. Pour Téhéran, il ne s'agit pas seulement d'une trêve, mais d'un aboutissement stratégique qui consacre la résilience de sa posture régionale. Face aux pressions militaires et diplomatiques, l'Iran a tenu bon, imposant un rapport de force qui lui est désormais favorable.

Page 3



FORUM ARABE POUR L'ÉGALITÉ

Valorisation du caractère social de l'Etat

Page 6

FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE

25 ans de notes sans frontières

Page 9

AFFAIRE BOUALEM SANSAL

Le procureur requiert 10 ans de prison en appel

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE – ITALIE

Partage d'expertises en gestion des catastrophes

Une délégation de la Protection civile italienne a posé ses valises en Algérie du 23 au 25 juin. Trois jours d'échanges intensifs entre les deux pays pour comparer les méthodes d'intervention, partager leurs expertises en gestion des catastrophes et renforcer une coopération déjà bien ancrée entre Alger et Rome. C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef.

Le colonel a précisé, à cette occasion, que cette mission s'inscrivait dans une dynamique de consolidation des liens techniques et opérationnels entre les deux pays, notamment dans les domaines de la protection civile et de la gestion des risques majeurs. « Cette visite traduit une volonté commune de renforcer les échanges d'expertises, de promouvoir le dialogue technique et d'améliorer les mécanismes de coordination entre nos deux institutions », a déclaré le colonel Boughlef.

Le directeur général a souligné que cette visite constitue une opportunité pour la partie italienne de découvrir les capacités opérationnelles de la Protection civile algérienne, ses dispositifs de coordination en cas d'urgence ainsi que ses infrastructures de formation avancées. Il a ajouté que la mission vise aussi à approfondir les échanges de bonnes pratiques dans les domaines de la prévention et de la gestion des catastrophes naturelles, industrielles et technologiques.

Boualem Boughlef a rappelé que les liens de coopération entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine de la Protection civile ne datent pas d'hier. Il a souligné que les deux institutions ont multiplié les échanges d'expériences dans plusieurs domaines clés, à commencer par l'aide humanitaire. « Le gouvernement italien s'est illustré par son soutien à notre pays lors de deux grandes catastrophes naturelles : les inondations de Bab El-Oued en 2001 et le séisme de Boumerdès en 2003 », a-t-il déclaré.

Il a également mentionné la participation de cadres algériens en tant qu'observateurs à des exercices de terrain organisés en Italie, témoignant ainsi de la volonté des deux pays de maintenir un dialogue technique constant.



Une coopération bien ancrée.

Dans un cadre multilatéral, et grâce à des programmes de coopération menés sous l'égide de l'Union européenne, plusieurs actions concrètes ont été menées conjointement avec la partie italienne. A ce titre, le DG de la Protection civile a cité, en premier lieu, le programme South 3, axé sur la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et humaines. Ce projet, mené dans le cadre de l'Union européenne et auquel l'Italie contribue activement, bénéficie à plusieurs pays partenaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dont l'Algérie

Il a ensuite évoqué l'accord administratif signé le 26 décembre 2016 à Bruxelles entre la Direction générale de la Protection civile algérienne et la Direction générale de la Protection civile et des opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne (DG ECHO). Cet accord porte sur la gestion des risques de catastrophes et vise à structurer la coopération technique dans ce domaine.

Dans le prolongement de cet accord, un exercice conjoint de simulation, financé par l'Union européenne, a été organisé avec la participation d'unités de recherche et de sauvetage des deux pays. Il s'agit de l'exercice « MODEX 7 », tenu du 4 au 7 octobre 2016 en Sicile (Italie), et auquel a pris part l'unité HUSAR de la Protection civile algérienne, spécialisée dans les opérations de recherche et de sauvetage sous les décombres. Cette unité, composée de 85 éléments hautement qualifiés, a représenté l'Algérie dans ce cadre opérationnel d'envergure. Durant leur séjour, les membres de la délégation italienne seront accueillis à l'Unité nationale d'intervention et d'instruction, où ils assisteront à des démonstrations opérationnelles. Le colonel Boughlef a indiqué qu'ils auront également l'occasion d'échanger directement avec les équipes algériennes, notamment sur les méthodes de réponse aux situations d'urgence.

Par ailleurs, il a fait savoir que les visiteurs seront reçus au siège de la Direction générale de la Protection civile, où ils visiteront le Centre national de coordination opérationnelle (CENAC). Une présentation détaillée leur sera faite sur les procédures de gestion des opérations ainsi que sur les outils numériques utilisés dans le commandement et la supervision des interventions.

Il a insisté sur le fait que cette étape mettra en lumière le savoir-faire algérien dans la gestion des crises et permettra un dialogue comparatif entre les dispositifs des deux pays.

Cette rencontre vise à comparer les approches, à identifier de nouvelles pistes de collaboration et à bâtir une coopération plus structurée et durable, indique un communiqué de la DGPC, soulignant que cette initiative s'inscrit dans une vision commune d'un partenariat pragmatique, résolument tourné vers les défis futurs, notamment ceux liés au changement climatique.

En conclusion, la Direction générale de la Protection civile a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à promouvoir une coopération internationale active au service de la sécurité civile et du développement de la résilience face aux crises modernes.

Lynda Louifi

DURCISSEMENT DE LA LOI SUR LES INCENDIES DE FORÊT

Des peines lourdes allant jusqu'à la perpétuité

À LA FAVEUR de la nouvelle loi sur les forêts, entrée en vigueur en décembre 2024, les autorités judiciaires entendent mettre fin à l'impunité des auteurs d'incendies volontaires. C'est ce qu'a indiqué, hier, Mohamed-Kamel Touidjini, procureur général adjoint près la Cour d'Alger.

Face à la recrudescence des feux de forêt qui ravagent chaque été les espaces naturels du pays, les pouvoirs publics ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Avec la loi n°23-21 du 24 décembre 2023, relative aux forêts et aux richesses forestières, c'est un nouveau régime de protection globale du domaine forestier national qui voit le jour. Cette réforme abroge la loi de 1984 et marque un tournant dans la lutte contre les crimes environnementaux.

Touidjini a expliqué que «le texte encadre l'exploitation, la gestion et surtout la protection du domaine forestier public, mais également de la faune et de la flore sauvages », sur les ondes de la Radio nationale, où il a détaillé les nouveautés du dispositif législatif et judiciaire.

Il a précisée : « La loi a été pensée dans un souci d'efficacité et de rigueur. Elle répond ainsi à l'ampleur dramatique des incendies survenus ces dernières années, souvent d'origine criminelle, ayant coûté des vies humaines et causé des pertes économiques considérables.

Le magistrat a souligné que l'arsenal répressif est désormais à la hauteur des enjeux. Il ne s'agit plus de simples amendes. » Précisant : « Désormais, le simple fait d'allumer un feu dans une forêt ou à proximité, même pour un barbecue, est strictement interdit à compter du 1er juin. »

La loi a établi un régime de responsabilité en cascade, où les peines varient selon la gravité des faits, de 3 à 5 ans de prison pour tout feu allumé volontairement sans dégâts matériels ou humains ; de 5 à 10 ans de réclusion criminelle si des biens ou des personnes sont affectés et la perpétuité en cas d'intention manifeste de détruire la richesse forestière, la faune ou la flore et la peine de mort si le feu entraîne la mort de personnes, en application de l'article relatif à l'homicide volontaire.

Les peines d'emprisonnement sont assorties de lourdes amendes. « Les montants varient de 300 000 à 5 millions de dinars, selon le degré de responsabilité », indique M. Touidjini. Ces amendes, bien plus dissuasives que celles de 1984, sont conçues pour marquer les esprits et renforcer l'effet de prévention.

Les complices et les personnes morales concernés

La loi ne se limite pas aux auteurs directs. Elle s'applique aux complices, mais aussi aux personnes morales, en l'occurrence les entreprises, associations ou institutions peuvent être poursuivies si leur implication est avérée. « Si une société participe, même indirectement, à un incendie volontaire, elle peut répondre pénalement », a précisé Touidjini.

Pour mieux prendre en charge ces dossiers sensibles, le ministère de la Justice a décidé de centraliser le traitement des affaires d'incendies volontaires au niveau du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, précisément auprès de la section antiterroriste et anticrime organisé du parquet de la République.

Ce choix a pour objectif de garantir un suivi rigoureux, un traitement unifié des dossiers et une meilleure coordination entre les différents services impliqués. Seule la peine la plus sévère, à savoir la réclusion à perpétuité, n'est pas accompagnée d'amende.

La loi a aussi créé une police des forêts aux pouvoirs clarifiés. Celle-ci est exercée par les agents de l'administration des forêts, en coordination avec les officiers de police judiciaire relevant de la gendarmerie et de la sûreté nationale. Ces agents sont habilités à constater les infractions sur le terrain.

Quant aux citoyens, ils sont appelés à jouer un rôle actif. Tout individu peut signaler une infraction, à l'instar d'un départ de feu suspect, d'un braconnage, d'occupation illégale de terrains forestiers, d'abattage d'arbres et toutes autres actions illégales, car la loi ne se limite pas aux incendies, elle couvre l'ensemble des atteintes à l'écosystème forestier.

Outre la dimension punitive, la loi a introduit une stratégie nationale des forêts, une première en Algérie. Elle consacre la réhabilitation du Barrage vert, la lutte contre la désertification et l'exploitation raisonnée des ressources forestières. Ce sont autant de jalons pour une politique durable de préservation de l'environnement.

Consciente de l'importance de ce texte, la justice agit aussi sur le terrain de la formation et de la vulgarisation. Des programmes sont régulièrement organisés pour les magistrats, les officiers de police judiciaire, mais aussi les citoyens.

Le procureur général adjoint précise que « le ministère de la Justice mène chaque été des campagnes de sensibilisation. Il s'agit d'alerter le public sur les risques, mais aussi de faire connaître les sanctions encourues », assurant que la dissuasion passe par l'information.

Touidjini a conclu son intervention en lançant un message aux citoyens pour soutenir la politique du gouvernement pour la préservation du capital forestier national en déclarant : « La forêt appartient à tous. La protéger, c'est protéger la vie, la biodiversité et notre avenir commun. »

Sihem Bounabi

CESSEZ-LE-FEU ENTRE L'IRAN ET ISRAËL

Une victoire stratégique pour Téhéran

Après douze jours de confrontation intense, un cessez-le-feu est entré en vigueur entre l'Iran et Israël. Pour Téhéran, il ne s'agit pas seulement d'une trêve, mais d'un aboutissement stratégique qui consacre la résilience de sa posture régionale. Face aux pressions militaires et diplomatiques, l'Iran a tenu bon, imposant un rapport de force qui lui est désormais favorable.



Un aboutissement stratégique.

Réagissant à des informations relayées par des médias et sur les réseaux sociaux sur un cessez-le-feu entre l'Iran et l'entité sioniste, annoncé par le président américain Donald Trump, Téhéran a affiché son engagement à mettre fin à ses frappes de riposte contre l'entité sioniste sous condition que celle-ci cesse son agression lancée il y a douze jours sur le sol iranien, au moment où plusieurs pays multiplient les appels à davantage d'efforts pour maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Le président américain Donald Trump a également déclaré qu'il ne souhaitait pas de changement de régime en Iran, affirmant que ce type d'intervention ne faisait qu'engendrer le chaos. Il a exprimé son souhait de voir une désescalade rapide des tensions. Il a souligné les compétences commerciales des Iraniens et la richesse pétrolière du pays.

L'Iran a précisé hier par la voix du ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, que»»si l'entité sioniste «met fin à son agression illégale contre le peuple iranien (...) nous n'avons pas l'intention de poursuivre notre riposte par la suite», a poursuivi Araghchi dans un message publié par les médias iraniens.

Et de réaffirmer que les forces armées iraniennes «restent prêtes à défendre» le pays «jusqu'à leur dernière goutte de sang», et répondront à toute attaque de l'ennemi «jusqu'à la toute dernière minute».

L'entité sioniste a lancé une agression contre l'Iran le 13 juin en menant des frappes aériennes sur les sites nucléaires, militaires et résidentiels de l'Iran, qui ont entraîné le martyr de centaines d'Iraniens, dont de hauts commandants militaires, des scientifiques nucléaires et des citoyens ordinaires.

De leur côté, les forces militaires iraniennes ont immédiatement lancé des ripostes. La force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique a mené 21 vagues de frappes de missiles en riposte à l'agresseur sioniste dans le cadre de l'opération «Promesse honnête 3», infligeant de lourdes pertes à l'entité sioniste.

Face à l'escalade croissante qu'a connue la situation au Moyen-Orient au cours de ces derniers jours, plusieurs voix continuent de s'élever appelant à l'apaisement et au dialogue. Après avoir annoncé lundi que ses défenses aériennes avaient réussi à intercepter une attaque de missiles visant la base aérienne d'Al Udeid, par le biais du ministère de la Défense, le Qatar a vivement condamné cet acte le considérant comme «une violation flagrante de la souveraineté et de l'espace aérien du Qatar, du droit international et de la Charte des Nations unies».

Selon l'agence de presse qatarie (QNA), le conseiller du Premier ministre, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed bin Mohammed al-Ansari, a précisé que l'attaque «a visé la base aérienne d'al-Udeid par les Gardiens de la révolution iraniens».

«La poursuite d'une telle escalade militaire porterait atteinte à la sécurité et à la stabilité de la région et l'entraînerait à des points qui auraient des répercussions catastrophiques sur la paix et la sécurité internationales», avait-il mis en garde avant de rappeler que l'Etat du Qatar privilégie «des solutions diplomatiques» et «le dialogue» comme «seul moyen de maintenir la sécurité de la région et la sécurité de ses peuples».

Pour sa part, l'Algérie a exprimé, lundi , sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à l'escalade croissante qu'a connue la situation au Moyen-Orient, à la suite des violations de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar et de son intégrité territoriale, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Condamnant «ces violations flagrantes et inacceptables», l'Algérie «appelle toutes les parties concernées par la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient à conjuguer leurs efforts afin de faire échec aux plans criminels et destructeurs ourdis contre les Etats et les peuples de la région, à travers l'imposition d'une hégémonie absolue que l'agresseur israélien n'hésite désormais plus à afficher ouvertement en toute impunité et sans reddition de comptes ni de poursuites», d'après le communiqué.

De son côté, la Chine a de nouveau exhorté mardi l'Iran et l'entité sioniste à «revenir dès que possible sur la bonne voie d'une solution politique» et souhaité «qu'un cessez-le-feu se concrétise au plus vite».

S. Ould Brahim

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT

Vive préoccupation de l'Algérie

LA RIPOSTE iranienne sur des bases militaires américaines dans les pays du Golfe a suscité de grandes inquiétudes. Des périls aux conséquences incalculables menacent toute la région. Cette riposte iranienne, à travers des tirs de missiles, étaient attendue suite aux bombardements par l'aviation américaine des sites nucléaires en Iran. L'Algérie a réagi à cette nouvelle escalade en exprimant, avant hier soir, sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à cette nouvelle situation. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, « l'Algérie exprime sa vive préoccupation et sa profonde inquiétude face à l'escalade croissante qu'a connue la situation au Moyen-Orient, à la suite des violations de la souveraineté de l'Etat frère du Qatar et de son intégrité territoriale ». « L'Algérie condamne ces violations flagrantes et inacceptables et réaffirme sa solidarité ainsi que son soutien à l'Etat frère du Qatar pour surmonter et faire face à cette épreuve », ajoute la même source.

« A la lumière de cette escalade, qui ne présage nullement d'un quelconque apaisement ou recul, l'Algérie appelle toutes les parties concernées par la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient à conjuguer leurs efforts afin de faire échec aux plans criminels et destructeurs ourdis contre les Etats et les peuples de la région, à travers l'imposition d'une hégémonie absolue que l'agresseur israélien n'hésite désormais plus à afficher ouvertement en toute impunité et sans reddition de comptes ni de poursuites », conclut la même source.

Pour rappel, 48 heures après le lancement de l'opération Midnight Hammer par les Etats-Unis et le bombardement de trois des principaux sites du programme nucléaire iranien (Fordo, Natanz et Ispahan), L'Iran a lancé en représailles plusieurs missiles sur des cibles américaines situées au Qatar.

Selon des chaînes d'information iraniennes, six missiles balistiques auraient décollé en direction de la base Al-Udeid 2. Il s'agit de la plus grande base américaine au Moyen-Orient, qui accueillerait autour de 10 000 personnels militaires et civils américains. Les forces armées iraniennes ont publié un communiqué annonçant avoir mené une attaque contre une base américaine. Elles y affirment que toute attaque contre le territoire iranien ne restera pas sans réponse et préviennent que d'autres bases américaines pourraient également être visées. Le secrétariat du Conseil suprême de sécurité nationale de l'Iran a déclaré : « Nous avons utilisé un nombre de missiles équivalent au nombre de bombes qui ont été utilisées par les Etats-Unis contre les installations nucléaires de l'Iran. » Lors de l'opération Midnight Hammer, un total de 14 bombes avait été largué sur les sites nucléaires iraniens. Les bases américaines dans la région sont en alerte depuis l'attaque israélienne du 13 juin. Aux alentours de 18h40, au moins deux explosions ont été entendues à Doha, la capitale du Qatar.

Hachemi B.

CAPITAL DE LA NBD

L'Algérie souscrit 6 140 actions

L'ALGÉRIE est désormais autorisée à souscrire au capital de la Nouvelle banque de développement (NBD), banque des BRICS. Un décret présidentiel a été publié au Journal officiel n° 38 autorisant la souscription de l'Algérie au capital de cette banque à concurrence de 6 140 actions, au titre de son adhésion à cette institution financière. Selon ce décret, n° 25-159, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 10 juin en cours, le versement de la souscription de l'Algérie sera opéré sur les fonds du Trésor public. Le Conseil des gouverneurs de la NBD avait, rappelons-le, adopté le 28 octobre 2024 une résolution portant approbation de l'adhésion de l'Algérie à cette institution, en tant que membre emprunteur. L'adhésion de l'Algérie qui avait exprimé son intérêt pour rejoindre la NBD en 2023 avec une première contribution estimée à 1,5 milliards de dollars a été officiellement approuvée, le 31 août 2024, lors de la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de cette institution, tenue à Cape Town (Afrique du Sud). «Avec son adhésion en tant que membre de cette importante institution de développement, bras financier du groupe des BRICS, l'Algérie franchit une étape majeure dans son processus d'intégration au système financier mondial et devient ainsi le 9e pays membre de la NDB», avait indiqué la présidente de la NDB, Dilma Rousseff. L'adhésion a été confirmée par le dépôt de l'instrument d'adhésion le 19 mai 2025, conformément aux statuts de la banque. La NBD est une banque multilatérale de développement, fondée par le groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en juillet 2015. L'institution, basée à Shanghai (Chine), a pour objectif de mobiliser des ressources pour financer des projets d'infrastructures et de développement durable dans les marchés émergents et les pays en développement.

M. B.

GOUVERNANCE DE L'INTERNET

Zerrouki participe en Norvège aux travaux du FGI

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, prend part au Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) 2025 dont les travaux se déroulent à Lillestrom, près de la capitale norvégienne Oslo, sous le thème : «Construire la gouvernance numérique ensemble», a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre prend part à plusieurs activités au programme de ce Forum dont les travaux ont débuté lundi et se poursuivront jusqu'au 27 du mois courant, notamment aux panels de haut niveau portant sur des thèmes importants liés à la gouvernance technique et stratégique des réseaux, au renforcement des infrastructures des télécommunications, à la gestion souveraine des ressources numériques sensibles, ainsi qu'à des questions relatives à la sécurité, à la confiance numérique et à l'interopérabilité dans un environnement technologique mondial en mutation accélérée, selon le communiqué. Le ministre tiendra, en outre, des rencontres bilatérales avec plusieurs homologues et acteurs.

S. N.

INCUBATEURS UNIVERSITAIRES

Appel à un soutien renforcé

Les incubateurs universitaires s'imposent aujourd'hui comme des acteurs essentiels du développement durable en Algérie. Lors d'une journée parlementaire organisée, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), les députés ont plaidé pour un soutien renforcé à ces structures innovantes, capables de convertir le savoir académique en projets concrets, générateurs d'emploi et de richesse.



Des projets générateurs de richesse.

Le président de l'APN, Ibrahim Boughali, dans une allocution lue en son nom par son vice-président Ahsène Hani, a souligné que les incubateurs ne sont plus de simples entités administratives, mais de véritables moteurs de transformation de la connaissance en projets économiques concrets. Ils offrent à la jeunesse une plateforme pour s'insérer dans la dynamique du développement et contribuer activement à l'émergence d'un tissu économique diversifié et résilient. Le président de l'APN a salué le soutien indéfectible de l'Etat, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, envers les jeunes porteurs de projets et la recherche scientifique. Il a rappelé que la création d'un écosystème national fondé sur l'innovation, l'esprit d'initiative et la production intelligente constitue l'un des piliers du projet de l'Algérie nouvelle.

Dans cette optique, les incubateurs universitaires sont appelés à jouer un rôle central en catalysant les initiatives entrepreneuriales, en simplifiant les procédures, en bénéficiant de financements adéquats et en tissant des liens solides avec le marché de l'emploi. Le président de l'APN a ainsi appelé à la formulation de recommandations concrètes à l'issue de cette journée, susceptibles d'enrichir les politiques publiques et d'accélérer la transition vers un développement durable.

Une grande importance est accordée aux start-ups en tant que mécanismes efficaces pour la création d'emplois, la réduction de la pression sur le système bancaire et la stimulation du marché local par l'introduction de nouveaux produits et services. Leur soutien représente également un levier pour maintenir les universités dans une dynamique d'innovation et les inciter à s'adapter aux exigences technologiques et numériques actuelles.

Cette dynamique devrait, selon M. Boughali, avoir un impact positif, même indirect, sur le pouvoir d'achat des citoyens et sur l'intégration des jeunes dans le monde socio-économique. Les parlementaires, a-t-il affirmé, sont pleinement conscients de l'importance du rôle de l'université dans la réalisation du développement durable. Ils considèrent le soutien à l'innovation et à la jeunesse comme une priorité législative, et œuvrent à la mise en place de cadres juridiques favorables à l'entrepreneuriat et à l'autonomie des jeunes porteurs d'idées.

«Le développement durable que nous ambitionnons ne peut être atteint sans l'implication des énergies jeunes, le soutien à la recherche scientifique et la consolidation du rôle productif et participatif de l'université», a conclu M. Boughali.

Il convient de rappeler que le nombre des projets innovants enregistrés par des étudiants universitaires a augmenté de 50% en 2024 par rapport à 2023, selon le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, précisant que le nombre global des projets universitaires innovants est passé de 6 000 en 2023 à 9 000 en 2024.

Cette abondance des projets est un bon présage pour l'écosystème des start-ups en Algérie, a-t-il considéré, précisant que des centaines de projets d'étudiants universitaires dans plusieurs wilayas ont bénéficié de financements. Ce qui démontre, selon Ouahad, l'adhésion des universitaires à la dynamique entrepreneuriale.

Rim Boukhari

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Les travaux à un stade avancé

L'IMPORTANCE de la mise en place d'un système de gestion efficace de la route transsaharienne qui est en voie d'achèvement, avec un taux d'avancement des travaux ayant atteint 90%, a été mise en avant par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Lakhdar Rekhroukh. Cette infrastructure, qui relie Alger à Lagos, devrait être transformée en un corridor économique à même de booster le développement du continent africain, a-t-il ajouté, hier, lors l'ouverture de la 76e session du Comité de liaison de la route transsaharienne tenue par visioconférence. A cette occasion, un nouveau secrétaire général dudit Comité a été installé.

Rekhroukh a souligné, dans son intervention, «l'importance de préserver cette route», longue de 10 000 km, en mettant en place un système efficace de gestion et d'entretien de cette infrastructure pour assurer sa durabilité et son efficacité à long terme, en prévision de la transition vers son exploitation en tant que corridor économique efficace au service du développement continental.

Le ministre a souligné que cette route, qui traverse six pays, figure parmi «les priorités stratégiques de l'Algérie», réitérant le plein soutien du pays à la réalisation d'un corridor économique basé sur une nouvelle approche intégrant les routes, les chemins de fer, la fibre optique, les réseaux énergétiques et les services logistiques.

Le projet de corridor s'inscrit dans une vision unifiée qui s'aligne sur les exigences du développement durable et de la transformation économique de notre continent africain, a expliqué le ministre, cité dans un communiqué, ajoutant que les efforts de l'Algérie pour inclure le projet de chemin de fer Nord-Sud dans cette vision constituent un «complément stratégique» à l'autoroute transsaharienne.

La ligne ferroviaire servira de pivot «pour soutenir la circulation des personnes et des biens, stimuler l'investissement et relier les régions intérieures aux marchés africains, à partir des ports nationaux, qui subissent actuellement des travaux d'agrandissement pour augmenter leur capacité», a relevé Rekhroukh.

Pour rappel, la route transsaharienne, qui relie l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, est liée à d'autres projets, à l'instar du projet routier reliant Tindouf (Algérie) à Zouerate (Mauritanie), d'une longueur de 840 km, et auquel l'Algérie accorde «une grande importance car c'est un débouché très important vers l'Afrique de l'Ouest, avec la possibilité de relier cet axe à la route transsaharienne», a expliqué Rekhroukh.

T. G.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-OMANAIS

SOUS LE SCEAU DU PARTENARIAT

C'est sous le signe de la consolidation et de la concrétisation du partenariat économique, en pleine expansion entre Alger et Mascate, que s'est ouvert, hier à Alger, le Forum économique algéro-omanais, lequel a regroupé décideurs, hommes d'affaires et investisseurs des deux pays. L'heure est désormais à l'action en vue d'entamer une nouvelle étape dans la coopération bilatérale, en application des orientations des hautes autorités des deux pays.



Un partenariat en pleine expansion.

A l'ouverture de ce forum, qui se tient en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a plaidé pour le début d'une nouvelle ère dans la relation économique entre l'Algérie et Oman. Celle de la concrétisation de toutes les actions et projets convenus entre les deux pays, à même de donner un nouvel élan au partenariat économique.

Parmi les projets engagés figurent la réalisation d'un complexe de production d'engrais à Arzew pour un montant de 2,4 milliards de dollars ainsi que la mise en place d'un fonds d'investissement commun, alors que d'autres projets sont à l'étude dans les domaines de l'automobile, de l'énergie, de l'industrie pharmaceutique et de l'agriculture. Selon M. Zitouni, il est temps de passer du «discours à l'action». C'est pourquoi il propose la création d'un groupe de travail conjoint, qui aura pour mission d'émettre des propositions, de définir les mécanismes de mise en œuvre, de lever les obstacles techniques et d'accélérer la concrétisation des projets structurants.

«La prochaine étape de cette dynamique positive réside dans la mise en place d'un groupe de travail mixte pour transformer nos engagements en réalisations tangibles dans les délais souhaités», a indiqué M. Zitouni, mettant en avant la volonté du pays d'ouvrir l'économie nationale à des alliances solides et porteuses. Saluant l'engagement sincère de la délégation omanaise, M. Zitouni a insisté sur «la nécessité d'exploiter les potentialités et la complémentarité de nos ressources naturelles et humaines». Soulignant l'importance de la tenue de ce Forum économique, qui constitue une occasion de dynamiser davantage le partenariat, le ministre du Commerce intérieur a appelé à l'ouverture de nouvelles perspectives de partenariat dans d'autres secteurs, à l'instar du tourisme.

INTÉRÊT POUR L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Le ministre n'a pas manqué d'évoquer les visites des plus hautes autorités des deux pays, Abdelmadjid Tebboune et le Sultan Haitham bin Tariq.

«Les visites de haut niveau entre nos deux pays ont constitué des jalons majeurs dans le renforcement des relations algéro-omanaises, concrétisées par une volonté claire des dirigeants à faire évoluer le partenariat vers des horizons plus larges», a-t-il dit. L'intérêt de la partie omanaise de venir investir en Algérie a été, en outre, souligné par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkach.

«Les investisseurs omanais sont intéressés par le marché algérien», a-t-il déclaré à la presse en marge de ce forum, mettant en avant l'accord signé avec le Fonds d'investissement omanais, qui regroupe plus de 300 entreprises d'investissement en quête de réelles opportunités d'investissement.

C'est dans ce sens que les opérateurs algériens ont été appelés à proposer des projets d'investissement et de «ne pas se limiter aux concertations générales». «Le dialogue va se faire autour des projets concrets, car la partie omanaise est prête à investir en Algérie», a précisé M. Rekkache, qui dit avoir proposé à la partie omanaise des projets d'investissement dans le secteur du tourisme. Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a mis en avant la complémentarité stratégique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman. Selon lui, les deux pays «sont capables de bâtir un modèle intégré de coopération économique», précisant qu'»en Algérie, nous croyons que les partenariats efficaces ne se mesurent pas seulement au volume des échanges commerciaux mais à la capacité de créer une valeur ajoutée partagée».

Lilia Aït Akli

12ES JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE SONATRACH

Energie, technologie et innovation en débat

LA TRANSITION énergétique de l'Algérie n'est pas une option temporaire mais plutôt une approche stratégique qui nécessite des investissements ciblés, de l'innovation technologique, de la promotion de la recherche scientifique et de la localisation des connaissances. C'est ce qu'a déclaré, hier, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ.

Présidant les travaux de la 12e édition des journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST12) et du Forum national de l'énergie, qui se tiennent au Centre de conférences Ahmed-Ben Ahmed à Oran, M. Yassaâ a affirmé que l'Algérie, riche en ressources fossiles et renouvelables, est confrontée à un double défi : répondre à la demande intérieure croissante et assurer la transition vers un modèle énergétique plus durable.

C'est autour de ces défis et autres questions énergétiques que se sont réunis scientifiques, chercheurs et professionnels pour débattre des questions d'énergie, de technologie et d'innovation. Organisées sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les JST12, placées sous le thème : «L'énergie de l'innovation technologique», ont vu la présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que de plusieurs hauts cadres de l'Etat et d'ambassadeurs.

M. Yassaâ a poursuivi que «ces journées scientifiques et techniques de Sonatrach, devenues un événement phare de la recherche énergétique au cours des trois dernières décennies, abordent cette année trois thèmes principaux : l'exploration et la production d'hydrocarbures, l'environnement et le développement durable, et la transformation numérique. Ces sujets s'inscrivent dans les grands défis auxquels le monde et l'Algérie sont confrontés».

Il a souligné que l'Algérie accorde une grande importance à la numérisation et à l'intelligence artificielle, les considérant comme un levier pour renforcer la sécurité énergétique et améliorer l'efficacité des réseaux et des installations. Il a ajouté que le pays s'emploie à renforcer l'intégration industrielle par la fabrication locale d'équipements énergétiques, notamment de panneaux solaires photovoltaïques, et qu'il soutient également les start-up dans le domaine des réseaux intelligents et du stockage d'énergie.

Le secrétaire d'Etat a mis en avant que l'Algérie ambitionne de devenir un pôle régional de développement de l'hydrogène vert en mettant en œuvre une stratégie nationale ambitieuse, fondée sur un cadre réglementaire solide, le développement du capital humain, la mobilisation de financements et des partenariats internationaux.

UNE RENCONTRE À PORTÉE STRATÉGIQUE

Le wali d'Oran, Samir Chibani, qui a ouvert les travaux, a souligné l'importance de cette rencontre, qui intervient dans un contexte mondial marqué par un intérêt croissant pour le développement des industries pétrolières et le renforcement de la compétitivité énergétique.

Il a mis en avant la portée stratégique de ces journées, qui représentent, selon lui, une véritable opportunité de réflexion collective et de préparation qualitative à l'avenir. Face aux profondes transformations géostratégiques et aux évolutions technologiques rapides, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, ces rencontres constituent un cadre propice à l'échange de solutions innovantes et à la consolidation des synergies entre les acteurs du secteur.

Il a également tenu à rappeler l'importance de la wilaya d'Oran dans la dynamique industrielle nationale. Celle-ci abrite l'une des plus vastes zones industrielles pétrolières et pétrochimiques du pays : la zone industrielle d'Arzew, véritable pôle d'excellence et fierté nationale, qui regroupe plusieurs unités spécialisées dans le traitement du pétrole brut, la liquéfaction du gaz naturel et du gaz de pétrole liquéfié, ainsi que dans la production de nombreux dérivés pétroliers et gaziers.

M. Chibani a salué les efforts constants de Sonatrach dans le développement de cette zone stratégique, soulignant que les investissements massifs de l'entreprise, forte de son expérience historique, contribuent activement à la modernisation du secteur.

Il a rappelé que Sonatrach, en tant que locomotive économique du pays, s'est imposée comme un acteur de référence sur les scènes nationale et internationale, bénéficiant de la reconnaissance et du respect de l'ensemble des intervenants du secteur énergétique.

D'Oran, Brahim Mazi

4e FORUM ARABE POUR L'ÉGALITÉ

Valorisation du caractère social de l'Etat

Le caractère social de l'Etat s'incarne dans l'ampleur des réformes menées par l'Algérie en matière de protection sociale, dans une démarche solidaire et égalitaire impulsée par le Président Tebboune.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le Premier ministre, Nadir Larbaoui », lors de son intervention à l'ouverture du 4e Forum arabe pour l'égalité, sous le thème « Dialogue et solutions », organisé en partenariat avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO-ESCWA).

Le Premier ministre a affirmé que « l'Algérie a engagé une série de réformes globales à tous les niveaux, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans l'objectif de consacrer la protection sociale et de mettre en œuvre une politique publique visant l'égalité entre tous les citoyens. Le chef de l'exécutif a souligné que « ce rendez-vous constitue un cadre propice à la réflexion collective sur les voies de renforcement de la résilience sociale dans les pays arabes, tout en réaffirmant l'engagement profond de l'Algérie à construire un Etat social fondé sur les principes d'équité, de justice et de solidarité ».

Inscrivant son discours dans une perspective régionale, M. Larbaoui a d'abord salué la tenue du forum, le qualifiant de « cadre essentiel pour soutenir les catégories vulnérables et rechercher des solutions réalistes permettant de bâtir des sociétés résilientes ». Pour le Premier ministre, cette rencontre ne doit pas se limiter à un simple espace d'échange, mais servir de levier pour renforcer les dispositifs sociaux, répondre aux attentes des citoyens et construire des réponses durables aux inégalités persistantes. Il a ajouté que « cette ambition est d'autant plus nécessaire dans un contexte mondial instable, où les pressions économiques et les mutations sociales touchent particulièrement les franges les plus fragiles de la population ».

Déclinant les axes majeurs de l'action gouvernementale, M. Larbaoui a rappelé que l'Algérie « a adopté une politique publique inclusive, fondée sur l'égalité entre tous les citoyens ». Faisant de cette valeur un socle intangible du pacte social, il a précisé que cette politique ne constitue pas une orientation ponctuelle mais bien un choix structurel, consolidé par les textes fondamentaux du pays et appuyé par une gouvernance axée sur la justice sociale.

Le ministre a ainsi affirmé que « le système de protection sociale est indissociable du modèle de développement national ». Dans cette optique, toutes les réformes entreprises, qu'elles soient économiques, administratives ou institutionnelles, visent à assurer une meilleure couverture des besoins fondamentaux, à réduire les inégalités et à promouvoir l'inclusion sociale de toutes les franges de la population.



Nadir Larbaoui.

Le Premier ministre a souligné que, fidèle à sa tradition d'Etat social, l'Algérie redouble d'efforts pour protéger les segments les plus exposés. Il a ainsi mis en avant « le soutien constant apporté aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées », expliquant qu'il s'agit là d'un impératif éthique, mais aussi d'un levier fondamental de stabilité, de paix sociale et de développement équitable.

Revenant sur l'action concrète du gouvernement, M. Larbaoui a rappelé que celui-ci œuvre à « consolider les acquis sociaux, notamment en matière de satisfaction des besoins essentiels des citoyens ». L'eau, l'éducation, la santé, le logement et l'énergie font ainsi partie des priorités consolidées à travers les politiques publiques mises en œuvre. Il a souligné l'importance de préserver ces acquis tout en les adaptant aux défis du présent, assurant que « nous veillons à ce que le principe de solidarité entre les différentes couches sociales soit une réalité vécue par tous et non un simple objectif affiché ».

Il a également précisé qu'au-delà des mécanismes déjà en place, l'action publique est dans une vision globale, cohérente et de long terme, précisant que les réformes sociales engagées par l'Algérie ne sont pas dictées par la conjoncture mais découlent d'une volonté politique claire de refonder l'Etat sur des bases d'inclusion, d'équité et de progrès social partagé. Il a également assuré que « le dialogue national, l'écoute des besoins sociaux, l'amélioration continue des politiques publiques et le soutien aux couches fragiles sont les piliers de notre démarche ». Il a enchaîné que l'Algérie, fidèle à ses principes, « place l'humain au centre de ses priorités », avec la conviction que la solidarité nationale et l'égalité des chances sont les garants d'un avenir stable et prospère.

Par ailleurs, M. Larbaoui a appelé à la coopération et au dialogue entre décideurs politiques, experts et société civile, tant dans le monde arabe qu'au niveau international. Il a rappelé que les principes d'égalité et de non-discrimination relèvent du corpus universel des droits humains, appelant à ne pas les confiner à une géographie ou une culture donnée. Il a assuré que « l'Algérie est prête à partager son expérience, dans le prolongement de son engagement constant en faveur des pays du Sud ». Ce soutien se concrétiserait par des projets de coopération dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures, ainsi qu'une mobilisation diplomatique en faveur d'un accès équitable au financement, à la technologie et aux soins, notamment face aux défis globaux tels que le changement climatique.

Abordant le contexte international, le Premier ministre a déploré l'aggravation des violations du droit international et l'érosion des valeurs universelles. Il a particulièrement dénoncé « le génocide brutal et l'entreprise d'extermination » que subit le peuple palestinien. « La communauté internationale, a-t-il regretté, demeure incapable d'assurer les droits fondamentaux de ce peuple, ni même d'acheminer l'aide humanitaire de base ». Il a renouvelé la position constante de l'Algérie en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien souverain, avec El-Qods pour capitale.

Sihem bounabi

AFFAIRE TAYEB LOUH

Dix ans de prison requis

LE PROCÈS de l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh, s'est accéléré hier au Pôle pénal économique et financier d'Alger, où le procureur de la République a requis une peine de dix ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, dans une affaire de fausse déclaration de patrimoine et d'enrichissement illicite.

Le Trésor public, partie civile dans ce dossier, a pour sa part exigé une indemnisation s'élevant à 200 millions de dinars.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a rappelé que Tayeb Louh avait été déféré devant la juridiction compétente en vertu d'une ordonnance de renvoi émise par le juge d'instruction de la 3e chambre du Pôle pénal. « Monsieur le Président, l'accusé Tayeb Louh est poursuivi pour des faits graves qui relèvent de sa période au gouvernement, notamment pour des transactions financières non déclarées sur plusieurs biens immobiliers », a-t-il déclaré.

L'enquête révèle que plusieurs acquisitions et reventes de biens immobiliers n'ont pas été intégrées aux déclarations officielles de patrimoine de l'ancien ministre. Le parquet considère que ces omissions ne relèvent pas de la simple négligence, mais d'une volonté délibérée de dissimuler l'origine de fonds jugés incompatibles avec les revenus déclarés de l'accusé. Le procureur a estimé que les éléments matériels et moraux des infractions étaient « clairement établis », évoquant notamment un « écart injustifiable entre les revenus officiels de M. Louh et les transactions réalisées ». Ce dernier aurait invoqué des « économies personnelles » pour expliquer ses achats, une justification jugée « vague » et non convaincante par le parquet.

Aymen D.

WIKILEAKS ACCUSE HOLLYWOOD

Un récit de guerre contre l'Iran fabriqué depuis des années

L'organisation fondée par Julian Assange accuse Hollywood d'avoir construit un récit de guerre contre l'Iran à travers ses films et séries depuis plus d'une décennie. WikiLeaks affirme que cette propagande culturelle aurait préparé l'opinion publique occidentale à accepter les frappes militaires sur ce pays du Moyen-Orient.



Le 22 juin 2025, WikiLeaks a publié sur X un message affirmant que certains scénaristes hollywoodiens, se déclarant de confession juive, ont « semé les graines mentales de la guerre avec l'Iran » à travers des productions comme Top Gun: Maverick, Homeland, 24 et le film The Fifth Estate. Selon le collectif, ces récits auraient influencé la perception du public occidental, préparant le terrain à des interventions militaires contre Téhéran. Cette dénonciation s'appuie sur un discours prononcé par Julian Assange en 2013 à l'Oxford Union. Le fondateur de WikiLeaks y critiquait violemment The Fifth Estate, qui prétend raconter l'histoire de sa plateforme, mais débute par une scène fictive où des scientifiques iraniens travaillent sur une bombe nucléaire à Téhéran. Assange dénonçait une tentative évidente d'« attiser les flammes de la guerre » contre un pays que les États-Unis souhaitent affronter depuis longtemps. Israël frappe l'Iran, Trump suit malgré les avertissements La sortie de WikiLeaks est intervenue dans un contexte d'escalade militaire, Israël ayant bombardé plusieurs sites nucléaires en Iran, sous prétexte que Téhéran serait à quelques mois de fabriquer une arme nucléaire. Le président américain Donald Trump a soutenu militairement cette opération, malgré l'opposition du vice-président J.D. Vance, vétéran de la guerre d'Irak. Ce dernier aurait mis en garde contre une répétition des erreurs de 2003. Pourtant, ni les services de renseignement américains ni l'Agence internationale de l'énergie atomique n'ont jamais fourni de preuve qu'un programme nucléaire militaire iranien soit en cours de réalisation. Assange rappelait déjà en 2013 que « les 16 agences de renseignement américaines » avaient écarté cette hypothèse. Cela n'a pas empêché Israël de maintenir sa ligne agressive: en 2012, Benjamin Netanyahou brandissait une caricature de bombe à l'ONU, prétendant qu'il restait « quelques mois » à l'Iran pour achever l'arme. La Russie a fermement condamné cette nouvelle campagne militaire et le président Vladimir Poutine dénoncé une « agression non provoquée ». L'industrie hollywoodienne comme relais du complexe militaro-industriel Hollywood joue un rôle clé pour façonner l'opinion publique occidentale. Selon Julian Assange, ces récits ne sont pas le fruit d'un complot, mais d'une collaboration entre les grandes industries culturelles et les intérêts militaires. « Près de 70 % du budget de la NSA passe par des entreprises privées comme Lockheed Martin et Northrop Grumman », affirmait-il, pointant du doigt le rôle central de ce lobby dans l'orientation des politiques extérieures. Un article du Los Angeles Times de décembre 2008 reconnaissait que la plupart des studios de cinéma à Hollywood sont « dirigés par des responsables proches de lobbies juifs ». Cette concentration du pouvoir culturel alimente une narration constante où les ennemis des États-Unis, en particulier les pays du Moyen-Orient comme l'Iran, sont systématiquement diabolisés. Assange, dans son intervention de 2013, dénonçait une « guerre culturelle corrompue » menée par des médias complices du pouvoir, capables de fabriquer des récits destinés à justifier des guerres. Dans le cas de l'Iran, ces scénarios fictifs sont désormais prolongés par des frappes bien réelles.

R. I

IRAN

Macron juge «illégales» les frappes américaines

LE PRÉSIDENT français a dénoncé les frappes américaines contre les sites nucléaires iraniens, les jugeant «sans fondement légal» et contraires au droit international. Tout en partageant l'objectif de limiter les capacités nucléaires de Téhéran, Paris réaffirme que seule la voie diplomatique peut y parvenir. Le président français Emmanuel Macron a vivement critiqué les raids américains contre trois installations nucléaires iraniennes, menées dans la nuit du 22 juin. Il a affirmé que « ces frappes sont illégales, il n'y a aucune base juridique pour les justifier », tout en ajoutant que la France partage l'objectif de « prévenir la possession de l'arme nucléaire par l'Iran ». Cette déclaration intervient alors que la situation au Moyen-Orient a subi plusieurs escalades militaires ces derniers jours. Les installations visées par les attaques américaines sont les sites nucléaires de Fordo, Natanz et Ispahan. Selon le président américain Donald Trump, ces attaques ont « totalement détruit » les capacités d'enrichissement d'uranium de l'Iran. Washington a agi de concert avec Israël, qui avait lancé ses propres offensives une semaine auparavant, le 13 juin. Pourtant, Emmanuel Macron a souligné que « seule la voie diplomatique » pouvait permettre de contenir les supposées ambitions nucléaires de Téhéran. L'Iran résiste, la Russie dénonce La réaction de l'Iran ne s'est pas fait attendre : des représailles ont visé une base américaine au Qatar le 23 juin. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a dénoncé un « acte de guerre » et promis que son pays défendrait sa souveraineté. En parallèle, l'Organisation iranienne de l'énergie atomique a confirmé que le programme nucléaire « ne sera pas stoppé ». La Russie a de son côté réagi fermement. Le ministère des Affaires étrangères russe a condamné les frappes américaines comme « une violation flagrante du droit international et de la Charte de l'ONU », exigeant une réaction « honnête » de la part de l'AIEA. La Chine a également exprimé son opposition à l'attaque américaine. Quelques heures plus tard, durant la nuit du 23 au 24 juin, Donald Trump a annoncé un cessez-le-feu entre l'Iran et Israël.

Dans un message publié sur son réseau Truth Social, le président américain a salué « la fin de ce qui aurait pu devenir une guerre de plusieurs années ».

Le cessez-le-feu, selon ses déclarations, est illimité et a été conclu à l'issue de négociations menées par Washington avec les deux parties. L'Iran a confirmé son entrée en vigueur à 4 h 30 GMT. L'Europe divisée, Paris isolé Emmanuel Macron a également rejeté toute idée de « changement de régime » en Iran par la force. « Ce serait une erreur », a-t-il déclaré, critiquant les stratégies militaires visant à imposer un pouvoir extérieur. Selon lui, « l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Iran doivent être respectées », tout comme celles de tout État souverain. Enfin, au sein de l'Union européenne, les divergences sont visibles. Tandis que l'Allemagne, par la voix de son chancelier Friedrich Merz, a salué les frappes israéliennes en affirmant que Tel Aviv « fait le sale boulot pour l'Occident », Macron réitère que « le cycle de violences doit cesser », appelant à un retour aux négociations.

À la veille d'un sommet de l'OTAN, la position française reste ignorée, face au soutien apporté à Washington par certains pays occidentaux. Le président du Conseil d'information russe, Alexeï Pouchkov, a dénoncé une « hypocrisie occidentale » où « l'illégalité devient tolérable dès lors qu'elle sert les intérêts des États-Unis », selon ses propos tenus sur Telegram.

R. I.

PROJET DU NOUVEAU PÔLE URBAIN DE BAZOUL À JIJEL

Vers l'implantation de près de 23 000 logements

PAS MOINS de 23 000 logements des différentes formules et 99 équipements publics seront implantés dans le nouveau pôle urbain de Bazoul, dans la commune de Taher, située à Jijel. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya.
A ce propos la même source a précisé que « dans le cadre des efforts visant à identifier des terrains pour l'implantation de différents projets d'habitat et d'équipements publics dans la wilaya de Jijel, les services locaux procèdent actuellement à l'étude d'un plan du nouveau pôle urbain de Bazoul dans la commune de Taher en vue d'y implanter 23 000 unités d'habitation ».
Les services de la wilaya ont ajouté que ce pôle, qui couvre une superficie de 398 hectares, accueillera, en plus de ce quota de logements, 99 équipements publics et différentes structures sportives parmi lesquelles une future école régionale de football, dont la création avait été décidée lors de la récente visite du ministre des Sports, Walid Sadi.
Le dossier relatif à cet important projet a été approuvé et se trouve en phase de finalisation, tandis que les terrains devant abriter plusieurs projets d'habitat et d'équipements publics ont été déjà choisis dont ceux pour les projets 3.130 logements de la formule location-vente (AADL-3), 300 logements publics locatifs et 1.092 logements promotionnels aidés, en plus de 2 écoles primaires, un collège d'enseignement moyen (CEM) et un lycée.
Les services de la wilaya ont tenu, le week-end dernier, une séance de travail regroupant des cadres, des élus locaux, et des universitaires spécialisés de l'université de Jijel afin d'enrichir l'étude de ce pôle.

R. R.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À MILA

Plus de 40 projets réalisés

AU TOTAL, 46 PROJETS d'aménagement de réseaux de basse et moyenne tensions ont été réalisés -depuis le début de l'année en cours 2025- à travers les communes de la wilaya de Mila afin d'améliorer le service d'alimentation en cette énergie. C'est ce qu'a indiqué avant-hier, Abdelkader Badaoui, directeur local de distribution de l'électricité et du gaz.
Dans une conférence de presse tenue au siège de la direction pour présenter les opérations réalisées depuis début 2025, le même responsable a précisé que « les travaux ainsi effectués ont porté sur le changement de vieux transformateurs pour en augmenter la capacité, la réalisation de nouveaux départs électriques et la rénovation de certains vieux réseaux y compris ceux souterrains de plusieurs quartiers et localités «.
Ces actions ont concerné les communes de Mila, Chelghoum Laïd, Oued Athmania, Teleghema, Tadjenanet, Oued Seguen, Mechira et Ouled Khelouf où les services de la direction avaient relevé un déficit de tension et des pannes fréquentes nécessitant ces réaménagement pour améliorer le service assuré aux clients, notamment durant l'été, a expliqué la même source.
Avec ces actions et la réalisation de plusieurs autres projets, les services de la direction de distribution de Mila parviendront à « couvrir en toute aisance les besoins de la wilaya en énergie électrique tout au long de cet été, a ajouté le même responsable.
En prévision du prochain été 2026, les mêmes services ont prévu 46 autres projets d'aménagement des réseaux électriques de nombre de communes et l'installation de 28 nouveaux transformateurs électriques, a indiqué la même source.

R. R.

NADJIA DJILLALI À TIZI OUZOU

« Il faut la compétence dans la gestion des dossiers environnementaux »

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjia Djillali, a déclaré, à Tizi Ouzou, où elle était en visite de travail et d'inspection avant-hier, qu'il faut la compétence dans la gestion des dossiers environnementaux.

Plus explicitement, la ministre a fait allusion à l'investissement dans l'économie verte et la protection et l'environnement. En ce qui est justement de la gestion des jardins publics, Nadjia Djillali a prohibé l'interdiction de leur fréquentation en prônant plutôt leur bonne gestion, à savoir leur entretien et leur gardiennage et enfin permettre un bon accueil aux familles recherchant un moment de détente. C'est plus exactement dans l'espace du jardin colonel Mohand Oulhadj qu'elle a fait cette déclaration laquelle a beaucoup plus à l'assistance.
C'est aussi dans ce même espace que les responsables de la conservation forestière ont présenté à la ministre le projet d'étude d'inscription du massif forestier d'Akfadou en une aire protégée. Le massif forestier d'Akfadou se trouve sur une partie du territoire de la wilaya de Béjaia et sur une autre se trouvant sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. La partie se trouvant sur le territoire de Béjaia est d'une superficie de 5.433, 26 ha et celle se trouvant sur le territoire de Tizi-Ouzou est de 4.692, 62 ha. La biodiversité de ce massif forestier n'est pas des moindres. Sa flore est composée de 322 espèces et sa faune de 266 espèces. Sur le plan floral, il existe 269 espèces végétales, 30 espèces de champignons et 23 espèces de lichens. Il est aussi à signaler que sur le plan faunier, le massif forestier contient 16 espèces de mammifères protégées et 32 espèces d'oiseaux, également frappées du sceau de protection.
Toujours dans le cadre forestier, la ministre a pris connaissance du projet de forêt récréative de Lekhmis, se trouvant sur le territoire de la commune de Yakouren. L'ensemble de ce massif forestier est d'une superficie de 5.708 ha 74 ares et 41 centiares. L'espace réservé à la partie récréative est d'une superficie de 03 ha. Son cadre réglementaire est défini par le décret exécutif n°06-368 du 19 octobre 2006. Quant à l'octroi du projet, il a été défini par l'arrêté du wali de Tizi-Ouzou



n°249 du 5 mai 2020.
Quant au montant d'investissement arrêté, il est de 15.000.000, 00 DA. Cette forêt récréative, selon les études établies, sera garante de 30 emplois directs et 30 emplois indirects. La ministre mettra en évidence, à l'occasion de la présentation de ces deux projets d'envergure, tous les segments existants et qui sont en corrélation avec l'économie s'exerçant dans le respect de l'environnement. Et pour dire les choses crûment, la ministre a donné un satisfecit à ces deux projets. Cependant, Nadia Djillali a insisté sur la bonne gestion locale, car c'est de celle-ci que dépend le développement local dans toute sa diversité. La prochaine halte de la ministre fut le CEM Mouloud Feraoun où elle s'imprégna de la place de la protection et le respect de l'environnement chez la population juvénile.
Au niveau de cet établissement éducatif, l'éducation en la matière est fort satisfaisante. Le club écologique du collège en est la preuve. L'enseignement des élèves aux bienfaits écologiques est assuré par leurs propres enseignants. De son côté, la direction de l'environnement de Tizi-Ouzou leur assure toute une documentation traitant du sujet. Au niveau de ce CEM Mouloud Feraoun, Nadia Djillali a tiré encore satisfaction. En revanche, elle a été contrarié au CET de Oued-Falli. Les ordures ménagères au niveau de cet établissement dépassent de loin ses capacités d'accueil et de traitement. Pour la ministre, cette problématique est causée par la mauvaise gestion et non par le surplus des déchets à traiter. C'est pourquoi, elle a plaidé à la formation en gestion des premiers responsables de CET (centre d'enfouissement technique). Le président de l'APW tentera de lui expliquer que le problème n° 01 est la collecte des déchets. Cependant, Nadjia Djillali, n'a pas été convaincu par les propos de son interlocuteur, le Président de l'APW en l'occurrence. Il n'est pas moins vrai que la ministre a proposé une nouvelle approche dans le traitement des déchets où le concept même du CET ferait l'objet d'une révision.
Il faut relever que le CET de Oued-Falli assure une collecte de 328, 72 tonnes de déchets par jour et le taux de saturation de ses casiers a atteint déjà l'année passée (2024) 153,64 %. Le CET de Draâ El Mizan assure une collecte de 48,67 tonnes par jour et la saturation de ses casiers a été de 239,55%. Le CET des Ouacifs, il assure une collecte de 14, 75 tonnes par jour et la saturation de ses cassiers a atteint au cours de cette année 2024 un taux de 176, 91 %. Quant à celui de Boghni, il assure une collecte de 76, 68 tonnes par jour et la saturation de ses casiers n'a pas dépassé un taux de 60, 95 %. En définitive, parmi les 04 CET existants à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est le seul qui n'est pas dépassé en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers. Il faut rappeler, encore une fois, que selon la ministre de l'environnement et de la qualité de vie, le problème des ordures ménagères au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou a pour source la mauvaise gestion. Notons enfin qu'après le CET de Oued-Falli, la ministre et son cortège ont pris la direction de Bouzguène, plus précisément le village de Sahel où elle devait rencontrer les villageois et leurs délégués, et ce pour le prix du village le plus propre obtenu dans le cadre du concours Rabah Aïssat.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU TOURISME DANS 20 WILAYAS

Formation au profit de 46 d'inspecteurs à Bouira

UNE QUARANTAINE d'inspecteurs de tourisme, issus de 20 wilayas des hauts plateaux, participent à un séminaire régional de formation qui a ouvert avant-hier, au Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT) à Bouira. c'est ce qu'ont indiqué les organisateurs.
A ce titre, Mme. Samira Moumen, directrice du tourisme et de l'artisanat de Bouira, a précisé à l'APS qu'au total, 46 inspecteurs de tourisme issus de 20 wilayas des hauts plateaux prennent part à ce séminaire régional qui s'étalera jusqu'au 25 juin. La rencontre a pour objectif d›« améliorer les performances des inspecteurs de tourisme dans les wilayas concernées, à savoir, Bouira, M'Sila, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Souk Ahras, Guelma, Saida, Tebessa et Relizane ». Samira Moumen.
Intervenant à l'ouverture de ce séminaire, le directeur de la formation et de la valorisation des ressources humaines au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelaziz Madoui, a souligné que cette rencontre régionale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures du pays visant à « mettre à niveau les compétences des inspecteurs de tourisme, afin d'être au diapason des mutations technologiques et des progrès recquis par le secteur ».
Le même responsable a noté en outre que ce séminaire régional était intervenu après deux autres sessions de formations initiées au profit des inspecteurs des wilayas du sud, et une autre destinée aux wilayas côtières. Il a rappelé à ce propos que « l'Algérie recèle d'importantes potentialités touristiques, ce qui constitue un atout majeur pour la promotion du secteur qui englobe le tourisme de montagne, le tourisme saharien, le tourisme thermal, ainsi que le tourisme culturel ».
Des conférences consacrées aux volets juridiques, techniques et académiques, seront animées au cours de cette rencontre, organisée en collaboration avec d'autres secteurs tels que la Conservation des forêts et le Parc national du Djurdjura (PND).

R. R.

FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE

25 ans de notes sans frontières

La 25e édition du Festival européen de musique, prévue du 26 juin au 1er juillet 2025 au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), s'annonce comme une célébration vibrante du dialogue artistique entre l'Europe et l'Algérie. À travers une programmation riche mêlant genres classiques et contemporains, cette édition anniversaire mettra à l'honneur 11 artistes venus de 10 pays, dans un esprit de partage, de diversité et de rapprochement des cultures.



L'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, S.E.M. Diego Mellado Pascua, a souligné, hier lors de la conférence de presse, abrité par le TNA, le rôle fondamental de la culture dans les relations euro-algériennes que « dans les temps de diplomatie entre l'Algérie et l'Europe, et avec les temps qui courent, faits de désunion et de fragmentation touchant notre région, il est important de noter que ce n'est pas uniquement cela qui nous définit. Beaucoup de choses nous unissent, nous rassemblent, et nous font parler un langage commun. Un langage capable de nous rapprocher, de nous faire partager non seulement des moments, mais aussi des émotions profondes. Des émotions qui peuvent créer des passerelles, des ponts pour nous rappeler que l'Europe et l'Algérie ont toujours été proches, non seulement géographiquement, mais aussi culturellement, politiquement et humainement ».

Dans le même esprit, l'organisateur a mis en avant trois points essentiels pour décrire l'esprit du festival. Le premier, celui de la rencontre, met l'accent sur l'importance des échanges culturels entre les deux rives de la Méditerranée. Le festival se veut un lieu de dialogue et de création entre artistes européens et algériens, qu'ils soient confirmés ou en devenir. À ce titre, plusieurs masterclass, ateliers de création musicale et jam sessions seront organisés, avec une volonté affirmée de valoriser les jeunes talents algériens. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets communs et encourager une dynamique de coopération artistique. Le deuxième point fort du festival est sa programmation musicale éclectique et audacieuse. En mêlant des genres aussi variés que l'opéra, le flamenco, le jazz, le blues-rock, les musiques du monde ou encore la pop contemporaine, l'événement reflète la diversité culturelle de l'Europe. Une attention particulière est portée au jeune public, avec des styles populaires chez les moins de 25 ans tels que le rap, le dream pop ou encore le rock indépendant.

Enfin, le festival élargit son périmètre temporel. Plusieurs manifestations culturelles portées par les ambassades européennes partenaires viendront enrichir la programmation au-delà de la semaine officielle. Concerts, projections de films algériens et rencontres culturelles s'échelonneront sur plusieurs mois, consolidant les liens entre les institutions culturelles algériennes et européennes.

Il convient de souligner que la manifestation organisée sous le haut patronage de la Délégation de l'Union européenne en Algérie et en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts, célèbrera cette année son 25e anniversaire. À cette occasion, 11 artistes et groupes venus de 10 pays européens enchanterons le public du TNA. Porté par une atmosphère festive et conviviale, l'événement entend faire de la musique un vecteur de rapprochement entre les peuples et de dialogue interculturel. Parmi les artistes présents lors de la conférence figurait le contre-ténor belge Dominique Corbiau, venu présenter « Odyssea », une création musicale conçue en collaboration avec le compositeur Henri Seroka. « C'est véritablement un récit dont la puissance évocatrice a traversé les siècles, pour devenir aujourd'hui encore un symbole universel de courage, d'intelligence et de résilience face au déracinement et aux épreuves du destin. Car, en un sens, nous vivons tous un peu notre propre odyssée », a-t-il déclaré.

La pièce « Odyssea » mêle opéra, symphonique, influences ethniques, pop-rock et boucles électroniques, dans une partition audacieuse illustrant les ponts possibles entre les genres et les cultures. Une œuvre ambitieuse qui illustre parfaitement l'esprit du festival, unir les traditions et l'innovation, le classique et le contemporain, dans un élan de dialogue artistique.

Cette 25e édition promet d'être une célébration vivante de l'Europe musicale, mais aussi une déclaration culturelle commune, à un moment où le dialogue euro-méditerranéen est plus que jamais nécessaire. Un quart de siècle après sa création, le Festival européen de musique demeure un trait d'union entre Alger et les capitales culturelles du Vieux Continent.

Khalil Aouir

27 ANS APRÈS SON ASSASSINAT

Matoub Lounès, une mémoire toujours vive



VINGT-SEPT ans après son assassinat, la voix de Matoub Lounès résonne toujours en Kabylie, particulièrement à Tizi Ouzou. La mémoire du Rebelle et militant infatigable a été honorée, hier, à travers une commémoration placée sous le signe de la persévérance : « Mazal ssut-is ad yebbaɛẓeq » (Sa voix continuera de retentir). Organisé conjointement par la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou et la Fondation Lounès Matoub, cet événement a été un moment fort de recueillement, de transmission et d'expression artistique. Il s'est tenu dans la grande salle des spectacles de la Maison de la culture Mouloud Mammeri.

Le programme, riche et varié, a mis en lumière l'héritage culturel et militant de l'artiste à travers plusieurs prestations. C'est la chorale polyphonique Anzar, dirigée par Ighil Mellah Ali, qui a ouvert la soirée en interprétant plusieurs chants symboliques. Une chorale d'enfants, sous la direction de Léticia Serbouh et Hocine Rahmane, a également enchanté le public.

L'atelier Chaâbi, animé par Alim Wassim, a rappelé les racines populaires de l'œuvre musicale de Matoub. D'autres artistes de renom ont ensuite pris le relais sur scène : Hacène Ahres, Kamel Aziz, El Hasnaoui Amechtouh, Mohamed Lamraoui, Hanane Zamoum et Aziz Rezgui ont chacun interprété les chansons du Rebelle, tout en livrant leur vision de son combat.

Cette commémoration à Tizi Ouzou n'est pas seulement un acte de mémoire : elle réaffirme l'idéal porté par Matoub Lounès tout au long de sa vie. Un idéal qui, aujourd'hui encore, continue de vivre à travers ses chansons, ses écrits et l'engagement de ses nombreux admirateurs.

Né le 24 janvier 1956 à At Dwala, en Haute Kabylie, Lounès Matoub fut bien plus qu'un chanteur, un symbole de la résistance culturelle et politique berbère. Engagé dès ses débuts, il enregistre à 22 ans son premier album A yizem, un succès fulgurant qui marque le début d'un parcours aussi artistique que militant. Le 25 juin 1998, alors qu'il rentre chez lui, Matoub Lounès est assassiné à Tala Bounane dans une embuscade.

Au cours de sa carrière, il laisse derrière lui 34 albums et plus de 250 chansons, où se mêlent poésie, revendication identitaire et satire politique.

Aujourd'hui encore, la voix de Matoub Lounès traverse les générations et les frontières.

Saïd Tissegouine

ALGÉRIE/ALESCO

Les perspectives de coopération culturelle examinées

LE MINISTRE de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a reçu, avant hier, au siège du ministère à Alger, le Directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), Dr. Mohamed Ould Amar, dans le cadre du renforcement des relations de coopération culturelle arabe et du partenariat institutionnel entre le ministère et l'Organisation, selon un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de souligner l'importance de la mise en œuvre des programmes culturels tracés au titre de la coopération avec l'ALECSO en Algérie, notamment dans les domaines de la recherche archéologique, des arts du théâtre et de l'opéra, de la promotion du patrimoine culturel immatériel à travers l'enregistrement d'éléments communs entre les pays membres de l'organisation à l'initiative de l'Algérie, et de l'accompagnement des transformations technologiques que connaît le secteur culturel, en particulier l'usage de l'intelligence artificielle Dans ce contexte, il a été proposé d'organiser un colloque international en Algérie traitant de cette thématique, afin de tirer profit des expériences disponibles, en plus d'un deuxième dédié à l'état du cinéma arabe et aux perspectives de son développement.

Une initiative a également été proposée pour l'organisation d'une semaine culturelle algérienne au siège de l'ALECSO à Tunis, dédiée à la présentation du riche patrimoine culturel national et au renforcement de sa présence sur les scènes arabe et internationale.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité d'activer les initiatives culturelles conjointes, et d'organiser des manifestations de qualité qui contribuent à promouvoir la coordination culturelle arabe et à faire de la culture un levier de développement et un vecteur de dialogue et de communication entre les peuples.

R. C.

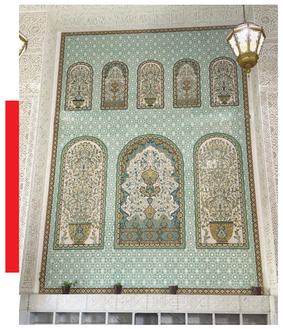
RÉALISÉ PAR LYNDA LOUIFI

DJAMAÂ EL DJAZAÏR

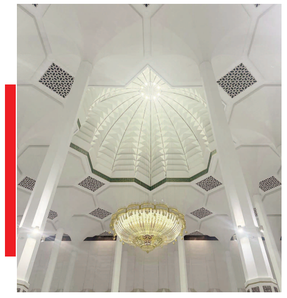
UNE GRANDEUR ARCHITECTURALE SINO-ALGÉRIENNE











La Grande Mosquée d'Alger, baptisée officiellement « Djamaâ El Djazaïr », s'impose aujourd'hui comme l'un des édifices les plus emblématiques de l'Algérie indépendante. Symbole de grandeur spirituelle, de prouesse technique et de diplomatie internationale, elle incarne un pont audacieux entre tradition islamique et modernité architecturale. Elle représente aussi l'aboutissement d'une coopération stratégique entre l'Algérie et la Chine.

C'est ce résultat que Mùchén et ses compatriotes sont venus, en compagnie d'une interprète algérienne, admirer dit-il au Jeune Indépendant. « Je ne pensais pas que notre travail allait donner lieu à ce merveilleux résultat », a-t-il admis, expliquant qu'il n'a jamais participé à la construction d'une mosquée auparavant. En comparant les autres mosquées qu'il a vues depuis 2019, date de la fin de son contrat en Algérie, Mùchén dont le prénom signifie « baignade dans le palais céleste », cette mosquée se dresse tel un monument céleste inégalé, affirme-t-il. Aujourd'hui, il est revenu en Algérie pour travailler dans un « chantier gigantesque » celui des ports.

Pour Mùchén et tous les visiteurs ou passante, il suffit de longer la baie d'Alger pour qu'un monument s'impose naturellement au regard. Impossible de l'éviter : la Grande Mosquée capte l'attention dès les premiers instants. Il est à peine 9 heures. Le ciel est clair, la mer étonnamment calme. À l'horizon, une silhouette domine l'ensemble du paysage : Djamaâ El Djazaïr. Difficile de passer à côté. Dès qu'on approche de ce site emblématique, on est frappé par sa taille qui s'élève à perte de vue et par cette silhouette imposante ponctuée par ce minaret monumental de 265 mètres de haut. C'est le plus grand du monde. Nous voilà aux portes d'un chef-d'œuvre de l'architecture islamique moderne, un lieu de culte hors du commun.

> Debout à quelque centaine de mètres, il observe chaque détail des colonnes de l'édifice. Parfois il lève le doigt pour orienter les regards de ces camarades vers l'imposant chef d'œuvre. Mùchén, 38 ans, natif de Kumning dans le sud de la Chine a travaillé pendant cinq ans dans cet ouvrage implanté là où jadis sévissait l'Archevêque Charles Lavigerie, dans une illusoire entreprise de christianisation des algériens au temps de la colonisation.

En entrant dans l'esplanade. À chaque pas, l'immensité du lieu se fait sentir. Ici, tout est pensé pour émerveiller. Plus qu'un édifice religieux, la mosquée, tout de marbre et de pierre finement travaillé, est un espace où l'ingéniosité technique rime avec spiritualité. En levant les yeux, on voit le minaret se dresser dans le ciel d'Alger, comme s'il touchait les nuages. Les rayons du matin glissent doucement sur ses parois en verre, faisant briller la façade. Une brise légère venue de la mer traverse l'esplanade. Des touristes prennent des photos, pendant que des fidèles marchent calmement vers l'entrée. « C'est la première fois que je viens ici. J'avais vu des images, mais en vrai, c'est autre chose. On se sent tout petit », confie Salim, venu de Tizi Ouzou avec sa famille.

La cour intérieure est bordée d'arcades joliment décorées. Le sol en marbre reflète la lumière naturelle qui entre par de grandes ouvertures. En entrant dans la mosquée, on est forcément frappé par la beauté et l'immensité de sa salle de prière. On s'y sent tout petit. Le plafond est très haut, orné d'un énorme lustre suspendu à plus de 70 mètres.De grandes colonnes soutiennent l'ensemble sans encombrer l'espace. Le bois utilisé pour les moucharabiehs et les portes dégage une odeur agréable, qui donne de la chaleur à l'endroit.

Le mihrab, finement sculpté, attire le regard. On entend même un chuchotement résonner à l'autre bout de la salle. « J'ai travaillé sur ce chantier pendant deux ans », raconte Mourad, technicien en génie civil, rencontrée soudainement sur place. « C'était un projet immense, surtout pour les finitions à l'intérieur. Chaque détail devait être parfait. On savait qu'on participait à quelque chose d'historique ».

Pour Fatma Zohra, Morchida, rencontrée dans la salle réservée aux femmes, ce lieu, c'est aussi un centre de savoir. « Ce n'est pas seulement un espace de prière, c'est une mosquée tournée vers l'avenir », explique-t-elle. Et de poursuivre : « Djamaâ El Djazaïr montre qu'on peut allier foi, modernité et connaissance. Il y a ici des espaces pour l'étude, la réflexion et le dialogue. C'est important, surtout pour les jeunes générations ».

UNE ŒUVRE SIGNÉE CHINE STATE CONSTRUCTION

Mais au-delà des chiffres impressionnants, 400 000 m² de surface, une salle de prière pouvant accueillir 120 000 fidèles, une bibliothèque de plus d'un million de livres, c'est la signature architecturale sino-algérienne qui confère à l'édifice une dimension unique, a tenu à rappeler le président de l'Association des architectes, M. Ahmed Bouzidi.

« Le projet a été attribué en 2011 à l'entreprise publique chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC), l'un des géants mondiaux du BTP. Pour mener à bien ce chantier titanesque, plus de 2 300 ingénieurs, architectes et ouvriers chinois ont été mobilisés aux côtés de milliers d'Algériens », a-t-il précisé. Pour lui, la grande mosquée incarne un projet d'envergure qui reflète clairement l'ambition de l'État de s'affirmer sur la scène architecturale et religieuse mondiale. Selon lui, tout projet de cette dimension mérite que l'on cite, en préambule, les principaux acteurs impliqués dans sa conception, son contrôle et sa réalisation. Il rappelle ainsi que la conception architecturale a été confiée au cabinet allemand KSP Jürgen Engel Architekten, basé à Francfort, en partenariat avec le bureau d'ingénierie INGEROP. Quant à la réalisation, elle a été assurée par la grande entreprise publique chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

Pour le volet du contrôle technique, M. Bouzidi précise qu'il a été assuré par Veritas Algérie, en collaboration avec le CTC (Contrôle technique de la construction), notamment pour l'homologation locale.

Il insiste également sur la contribution significative d'artisans algériens, mobilisés pour les éléments décoratifs. Les travaux de pose de marbre ont ainsi été attribués à des producteurs locaux, et les meilleurs produits artistiques nationaux ont été sélectionnés afin de refléter pleinement l'authenticité et l'identité algérienne. Par ailleurs, une commission multisectorielle a été instituée pour examiner dans le détail tous les aspects artistiques du projet. Elle a élaboré un cahier des charges rigoureux encadrant les opérations d'ornementation, de sculpture et de revêtement. L'objectif étant, d'une part, de préserver le cachet artistique local et, d'autre part, de réduire les importations de matériaux.

Sur le plan technique, l'architecte fait savoir que l'édifice se distingue par plusieurs prouesses remarquables. Sa salle de prière, de forme carrée s'étend sur 145 mètres de côté. Elle est surmontée d'une immense coupole de 70 mètres de hauteur et de 50 mètres de diamètre, soutenue sans aucun appui intermédiaire, ce qui constitue un véritable exploit d'ingénierie. Par ailleurs, le minaret de 265 mètres – le plus haut au monde – constitue un repère urbain majeur. Il abrite un musée, une plateforme panoramique ainsi que des ascenseurs répartis sur 43 étages.

Toujours selon M. Bouzidi, l'ensemble de la structure repose sur du béton armé à haute performance, intégrant un système parasismique avancé combinant isolateurs sismiques et amortisseurs hydrauliques. Ce dispositif permet de réduire considérablement les effets d'un séisme majeur.

Au-delà de l'aspect monumental, il souligne que le projet articule intelligemment les fonctions spirituelles, culturelles et éducatives. La mosquée regroupe ainsi une salle de prière, une bibliothèque de 3 500 places, un musée d'art et d'histoire, une école coranique, un centre de recherche, un amphithéâtre ainsi que des jardins.

ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Enfin, M. Bouzidi attire l'attention sur l'usage innovant de matériaux contemporains – verre, acier, béton fibré – pour la réalisation de motifs décoratifs traditionnels, tels que les moucharabiehs, arabesques et calligraphies. Une manière, selon lui, de concilier modernité architecturale et héritage culturel. Il estime que cette approche ouvre une réflexion sur les références esthétiques fondatrices du projet.

En somme, pour le président de l'Association des architectes, l'architecture algérienne est le reflet d'un équilibre rare. Elle puise dans ses racines tout en s'ouvrant sur le monde. « Sa richesse naît de la diversité de ses influences, mais surtout de sa capacité à les intégrer avec intelligence. Des ksour sahariens aux patios d'inspiration ottomane, des arcs romains aux médinas andalouses, chaque époque a marqué le territoire, laissant derrière elle des empreintes que l'Algérie a su faire siennes, en les réinterprétant avec finesse », a-t-il précisé. Dans cet héritage en mouvement, Djamaâ El Djazaïr s'impose comme un point culminant. Elle incarne à la fois la mémoire architecturale du pays et ses aspirations modernes. Pour M. Bouzidi, cette mosquée n'est pas seulement un édifice religieux : elle montre comment le patrimoine peut devenir moteur d'innovation, et comment l'Algérie peut dialoguer avec les grandes œuvres architecturales du monde sans renier son identité. C'est peut-être là, selon lui, ce qui fait la force et l'universalité de l'architecture algérienne : sa capacité à se transformer sans se perdre. À travers cette synthèse entre verticalité inspirée des mégastructures et ancrage identitaire, souligne M. Bouzidi, se dessine toute la richesse symbolique du projet.



UN ÉDIFICE RELIGIEUX DE RENOMMÉE MONDIALE

Pour Ismail Chaib, expert en tourisme et spécialiste des circuits patrimoniaux de la capitale, Alger peut aujourd'hui se targuer d'abriter l'un des monuments les plus emblématiques du monde musulman : Djamaa El Djazaïr, la Grande Mosquée d'Alger. « En plus du célèbre Monument des Martyrs, la capitale s'est dotée d'un édifice religieux de renommée mondiale, classé troisième après les deux sanctuaires saints de La Mecque et de Médine », affirme-t-il. Son minaret, visible depuis les quatre coins du Grand Alger et même au-delà, de Larbaâ à Bouzegza, sert de repère majestueux. Mais au-delà de son apparence imposante, Djamaa El Djazaïr incarne une œuvre symbolique, à forte valeur historique et identitaire. Selon l'expert, « le choix du site n'est pas fortuit. L'Algérie avait décidé, bien avant le gouvernement de feu Bouteflika, de construire une grande mosquée à l'emplacement du grand séminaire, bâti peu après l'agression coloniale française de 1830. On y formait des curés et des nonnes sous la supervision du cardinal Lavigerie, chargé de christianiser les populations musulmanes ». En érigeant Djamaa El Djazaïr à cet endroit précis, au centre exact du demi-cercle de la baie d'Alger, l'État algérien a réaffirmé une souveraineté spirituelle et culturelle longtemps niée. Au-delà de sa symbolique, l'emplacement de la mosquée constitue un atout stratégique et touristique majeur. « Elle est intégrée dans un environnement exceptionnel : un complexe de loisirs et d'affaires comprenant un palace cinq étoiles, des tours d'activités, sans oublier la proximité immédiate avec les Sablettes, espace très fréquenté par les familles algéroises. Ce n'est pas un monument isolé, mais une pièce maîtresse d'un ensemble urbain moderne », précise Ismail Chaib.

UN PÔLE RELIGIEUX, CULTUREL ET TOURISTIQUE D'ENVERGURE

Le site offre ainsi une expérience complète. Prier dans la mosquée, visiter son institut supérieur de formation d'imams et de cadres religieux, puis prolonger la journée par une promenade en bord de mer ou un déjeuner en famille, devient une véritable escapade culturelle et spirituelle. « Une visite à Djamaa El Djazaïr peut facilement occuper toute une journée », insiste-t-il. Architecturalement, la mosquée est un chef-d'œuvre arabo-andalou aux lignes contemporaines, fruit de la collaboration avec des équipes chinoises qui ont scrupuleusement suivi les instructions algériennes pour refléter l'esthétique et le patrimoine national. A ses yeux, cet édifice rejoint les « Sept Merveilles d'Alger », la Casbah, Djamaa Lekbir, Djamaa Jdid, le Palais du Dey, le front de mer de Bab El Oued aux Deux Moulins, le Monument des Martyrs… et enfin, Djamaa El Djazaïr, en sommet de cette liste authentiquement algérienne.

L. F.

Mistral lance son nouveau modèle IA Small 3, un concurrent direct à GPT-4o mini



Mistral Small 3 devient le pendant open source de GPT-4o mini, qui est quant à lui propriétaire. Plus petit que ses concurrents, il se démarque par des performances plus élevées et une latence particulièrement faible, ce qui en fait un modèle d'IA de choix pour bien des usages.

Mistral AI, alternative européenne aux mastodontes du secteur de l'intelligence artificielle, a annoncé le lancement d'un nouveau modèle, Small 3, qui vient concurrencer directement le modèle GPT-4o mini d'Open AI.

Rapide et performant

« Mistral Small 3 est compétitif avec des modèles plus grands tels que Llama 3.3 70B ou Qwen 32B, et constitue un excellent remplacement open source pour les modèles propriétaires opaques comme GPT4o-mini », assure l'entreprise. Ce modèle mise sur sa légèreté, ce qui en fait une bonne option pour tourner en local. Il faut bien sûr un ordinateur très puissant pour l'exécuter convenablement. Mistral AI recommande un PC équipé d'une carte graphique RTX 4090 ou un MacBook avec 32 Go de RAM. Mistral AI met aussi en avant son efficacité, avec un ratio performances-latence des plus impressionnants. Il s'agirait même du modèle « le plus efficace de sa catégorie », si l'on en croit les chiffres publiés par Mistral AI.

Mistral Small 3, un modèle léger et personnalisable

L'utilisation de Mistral Small 3 est particulièrement bien adaptée aux scénarios suivants :
Assistance conversationnelle à réponse rapide : « Mistral Small 3 excelle dans les scénarios où des réponses rapides et précises sont essentielles. Cela inclut les assistants virtuels dans de nombreux scénarios où les utilisateurs s'attendent à un retour immédiat et à des interactions en temps quasi réel » ;
Besoin de latence extrêmement faible dans le cadre de flux de travail automatisés ou agentiques ;
Adaptation à un besoin spécifique : Mistral Small 3 peut être personnalisé pour se spécialiser dans des domaines particuliers. Mistral AI cite des domaines tels que le conseil juridique, le diagnostic médical et le support technique, où des connaissances spécifiques au domaine sont essentielles.
Mistral Small 3 est disponible grâce à une API depuis la Plateforme, l'outil de Mistral AI consacré aux développeurs.

OpenAI, Gemini et Mistral dévoilent de nouveaux modèles d'I.A. pour contrer DeepSeek

DEPUIS l'arrivée de DeepSeek sur le marché il y a quelques jours, l'intelligence artificielle générative traverse une période charnière. Si vous utilisez régulièrement ces technologies, ou que vous suivez leur actualité, vous avez peut-être remarqué que le modèle chinois propose des performances se rapprochant des meilleurs modèles de ChatGPT.
L'utilisation de DeepSeek R1 coûte jusqu'à près de 20 fois moins qu'un modèle équivalent chez OpenAI, bouleversant les équilibres établis dans le secteur. Face à cette nouvelle prouesse, OpenAI, Google et le français Mistral ont réagi. Ils ont ce matin annoncé le lancement de nouvelles versions optimisées de leurs modèles respectifs. Une réaction qui marque un tournant dans la démocratisation de l'intelligence artificielle avec des prix en forte baisse.

Toutes les spécifications des RTX 5070 et 5070 Ti détaillées par NVIDIA : Blackwell passe enfin au milieu de gamme !



APRÈS le (chaotique ?) lancement des GeForce RTX 5090 et 5080, la suite des réjouissances se prépare chez NVIDIA : fin février en ligne de mire ?
Le 30 janvier dernier, NVIDIA a donc ouvert la vente des GeForce RTX 5090 et 5080, les modèles plus haut de gamme de sa génération Blackwell. Ces modèles devraient être suivis par des produits autrement plus accessibles.
Les RTX 5070 Ti et 5070 auront surtout la lourde tâche de convaincre du point de vue des performances globales autant que du prix de la disponibilité réelle, alors que les grandes sœurs n'ont guère tenu leur MSRP.

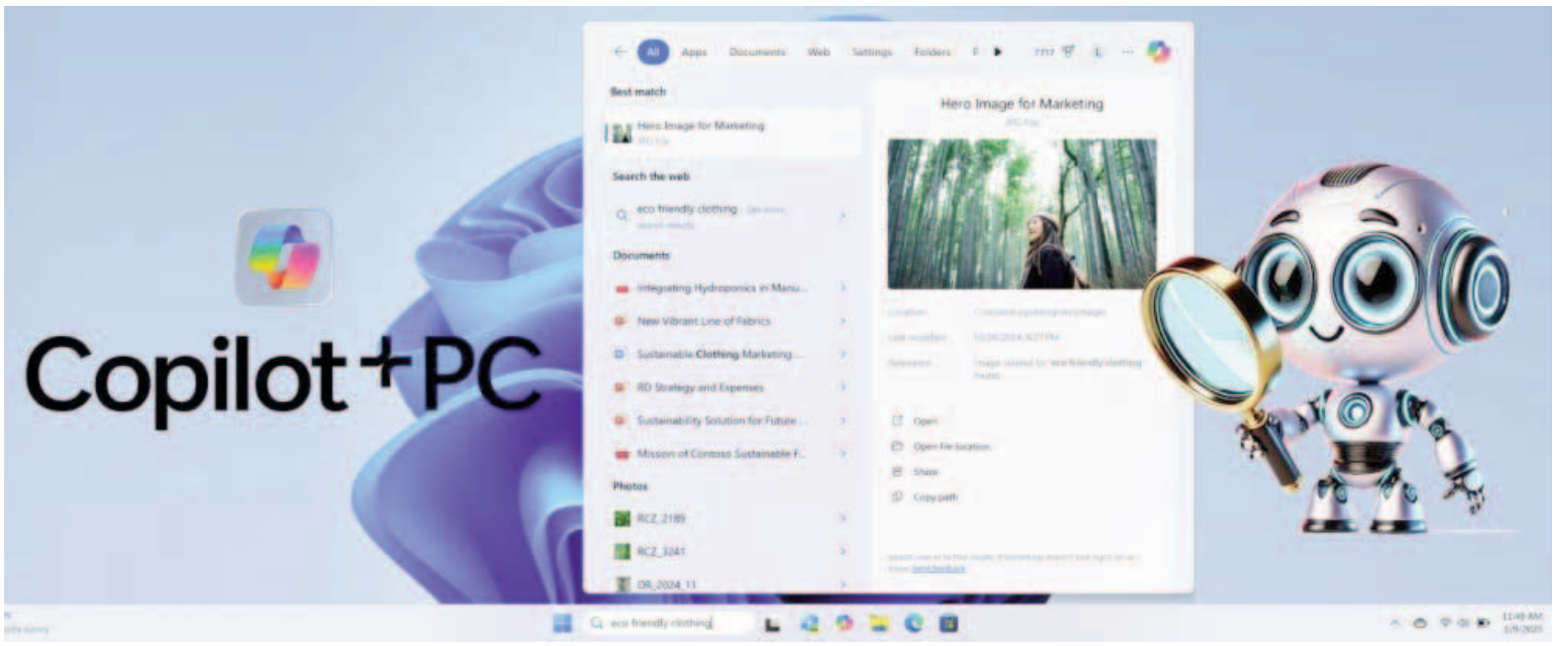
RTX 5070 Ti : un GB203 qui réduit la voilure

Au travers d'un document PDF tout ce qu'il y a de précis, NVIDIA a donc dévoilé les détails techniques de ses deux prochaines cartes graphiques de la génération Blackwell.
Nous commençons par la plus puissante des deux, la RTX 5070 Ti, qui ne devrait d'ailleurs pas bénéficier de modèles Founders Edition directement produits par NVIDIA. Il faudra donc se tourner vers les modèles customs, ceux fabriqués par les partenaires de la firme américaine. Toutes ces customs seront conçues autour du même GB203 que l'on retrouve déjà sur la RTX 5080. Enfin, le même, c'est vite dit : il s'agit d'une version réduite qui ne compte « que » 8 960 cœurs CUDA, et donc moins de cœurs Tensor (280) ou de cœurs RT (70) que la RTX 5080. Notez aussi que la fréquence boost du GPU a été revue à la baisse (2,456 GHz), alors que les quantité et interface mémoire restent identiques : 16 Go de GDDR7 sur un bus de 256 bits, pour une bande passante qui est abaissée à 896 Go/s, mais qui reste donc élevée. Enfin, il est important de noter que le TGP baisse sensiblement, passant à 300 watts sur la RTX 5070 Ti, contre 360 watts pour la 5080, mais pour passer sous ce seuil des 300 watts, c'est vers la 5070 qu'il faut se tourner.

RTX 5070 : nouveau GPU, bus mémoire réduit

Alors que la RTX 5070 Ti pourrait arrive dès le 20 février (date non officielle), les rumeurs ne font guère de cas de la 5070, qui pourrait donc être encore un peu plus loin de nous… mars, sans doute ?
Cette RTX 5070 viendra encore abaisser le ticket d'entrée à Blackwell, puisque nous parlons d'un MSRP de 649 euros. Un prix qu'il faudra évidemment vérifier sur les modèles customs, alors que la 5070 profitera d'un modèle Founders Edition signé NVIDIA… mais pour quelle disponibilité ?
Il n'est cette fois pas question de réutiliser un GPU : la RTX 5070 s'appuie sur le GB205, qui ne compte « que » 31,1 milliards de transistors pour 6 144 cœurs CUDA et, donc, 192 cœurs Tensor ainsi que 48 cœurs RT : des valeurs en net recul, même par rapport à la RTX 5070 Ti. En revanche, le GPU pourra aller un peu plus haut en fréquence boost, à 2 512 GHz, alors que la mémoire vive sera réduite à 12 Go, toujours en GDDR7. Plus gênant, le bus d'interface mémoire passe à 192 bits réduisant très nettement la bande passante globale, à 672 Go/s.
L'interface reste en PCIe Gen 5, même si nous savons que ça n'a qu'un impact très réduit sur les performances. La RTX 5070 sera la plus accessible des cartes Blackwell jusqu'à la sortie, encore très floue, des RTX 5060 Ti et 5060.

Windows AI Search : la future “killer app” des Copilot+ PC fait ses premiers pas



Microsoft a débuté l’expérimentation de sa recherche dopée à l’IA au cœur de Windows, Windows AI Search. Quitte à installer une fracture plus marquée entre les PC et les « Copilot+ PC » et instaurer un Windows à deux vitesses.

Au fil des mois, une nouvelle réalité se dessine pour l’écosystème PC avec un Windows à deux vitesses : d’un côté les utilisateurs équipés de Copilot+ PC capables de tirer profit de l’IA en local, et de l’autre ceux qui continueront avec une version plus « classique » du système.

Cette tendance déjà dessinée avec Windows Studio Effects et Windows Recall s’accentue en 2025 avec l’introduction au cœur du système d’un moteur de recherche intelligent, présenté par certains experts comme la « killer app » de l’IA dans Windows.

Pourquoi la recherche boostée à l’IA est-elle si décisive ? Parce qu’elle permet de parcourir rapidement ses fichiers avec des requêtes en langage naturel, sans devoir mémoriser le titre exact d’un document ou le nom d’une option.

L’indexation sémantique, couplée aux capacités de traitement des NPUs, va permettre aux utilisateurs de lancer des requêtes en langage naturel (par exemple « photos de vacances en bord de mer ») et d’obtenir des résultats bien plus précis et pertinents que les simples correspondances de mots-clés.

Cette approche révolutionne la façon de retrouver fichiers, images ou paramètres, sans exiger de connaître leur nom exact ou leur emplacement précis.

C’est une véritable avancée pour gagner du temps au quotidien, mais c’est une avancée dédiée aux Copilot+ PC, l’indexation et l’analyse étant effectuées localement, grâce à la puissante puce NPU intégrée aux processeurs de ces machines.

Baptisé Windows AI Search, ce nouveau service est bel et bien un véritable moteur de recherche sémantique intégré au cœur de Windows et capable d’identifier des fichiers (images, PDF, texte) ou des paramètres « système » via des requêtes plus intuitives, du type « pont au coucher du soleil » pour dénicher des photos correspondantes ou des textes évoquant une telle requête. Pour l’instant, la fonctionnalité reste limitée à certains formats et langues (chinois, anglais, français, allemand, japonais et espagnol), et n’est déployée qu’aux testeurs Windows Insider (Canal Dev) ayant des PC Copilot+ basés sur les Snapdragon X de Qualcomm. Microsoft prévoit toutefois d’élargir la compatibilité à d’autres processeurs (Intel, AMD) très rapidement.

Autre limite actuelle qui sera très prochainement levée, l’indexation et la recherche sémantiques ne se font que sur les fichiers stockés localement.

Mais Microsoft compte bien étendre Windows AI Search à son univers de stockage en ligne OneDrive pour une expérience plus fluide et complète.

Reste désormais à voir si cette fonctionnalité tiendra toutes ses promesses car une telle recherche au cœur même du système a effectivement toutes les chances de métamorphoser notre quotidien.

Intégration de l'IA dans les suites Google et Microsoft : voici combien vous aller payer en plus



Les deux acteurs ont annoncé la semaine dernière des évolutions notables dans leurs offres Google Workspace et Microsoft 365. Elles vont dorénavant embarquer par défaut des fonctionnalités liées à l'intelligence artificielle. Et bien sur cela va coûter plus cher.

L'IA s'impose progressivement dans les services proposés par les grands acteurs de la tech. Mais cela n'est pas gratuit.

La semaine dernière, Google a été le premier à annoncer une évolution de ses offres Google Workspace à destination des entreprises.

Si auparavant, l'accès aux fonctionnalités liées à Gemini, les technologies d'intelligence artificielle développées par Google, était accessible en option, la nouvelle version de l'offre inclut l'accès aux fonctionnalités de Gemini par défaut.

Combien allez-vous payer en plus pour Google Workspace ?

Google explique que le prix des abonnements Business Standard annuels seront fixés à 14 dollars par mois, soit "seulement 2 $ de plus que ce qu'ils payaient pour Workspace sans Gemini." Cette évolution des tarifs prendra effet au prochain renouvellement de l'abonnement ou à partir du 17 mars 2025.

Mais Google assure que pour l'instant, les clients des plus petites entreprises ne sont pas affectés.

Reste que aucune solution n'est prévue pour les utilisateurs qui souhaitent rester sur les anciennes versions de Google Workspace dépourvues des fonctionnalités de Gemini.

Combien allez-vous payer en plus pour Microsoft 365 ?

L'annonce de Google a rapidement été imitée par Microsoft, qui dévoilé une évolution similaire au lendemain de son concurrent. Microsoft explique que ses outils d'intelligence artificielle Copilot seront dorénavant inclus dans les offres Microsoft 365 Personnel et Famille. Mais le coût associé à ces licences va également augmenter. Celui-ci va grimper de 3 euros, passant de 7 à 10 euros par mois pour les offres Personnel, et de 10 à 13 euros par mois pour les offres Famille.

Pour les récalcitrants qui rechignent à payer plus pour des fonctionnalités IA, Microsoft explique que "les abonnés existants dont la facturation récurrente est activée avec Microsoft peuvent passer à des forfaits sans Copilot ou crédits IA comme notre forfait Basic, ou, pour une durée limitée, à de nouveaux forfaits Personal Classic ou Family Classic." Mais la société rappelle que certaines fonctionnalités nouvelles ou à venir imposeront l'utilisation des offres embarquant les accès à Copilot.

Microsoft justifie cette hausse de prix par l'ajout de nouvelles fonctionnalités au cours des douze dernières années. Il assure que les nouvelles versions permettent aux utilisateurs d'accéder aux fonctionnalités de Copilot intégrées dans Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote ainsi qu'à l'application Copilot dédiée, baptisée Microsoft 365 Copilot App.

Huawei défie Nvidia avec une puce d'IA dédiée à l'inférence



Le géant chinois a choisi un angle d’attaque bien spécifique pour concurrencer Nvidia sur le marché des semi-conducteurs dévolus aux tâches d’intelligence artificielle. Selon les informations du Financial Times, Huawei va créer une puce d'intelligence artificielle (IA) spécialisée dans les tâches d'inférence, défiant ainsi le leader du marché Nvidia.

En savoir plus sur l’utilisation des données personnelles

Huawei a jeté son dévolu sur l'inférence parce qu'il pense qu'il sera difficile de prendre la part de marché de Nvidia sur la formation de l'IA. En effet, l'inférence nécessiterait moins d'informations et de ressources. La formation consiste à apprendre à une IA à apprendre. L'inférence consiste à tirer de nouvelles conclusions à l'aide d’une IA déjà formée.

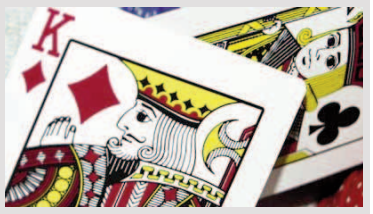
Huawei estime qu'à mesure que les programmes d'IA tels que les chatbots se répandent, la demande d'inférence sera plus importante que celle de formation.

Le gouvernement chinois soutient Huawei « La formation est importante, mais seulement quelques fois », a déclaré Georgios Zacharopoulos, un chercheur de Huawei, « Huawei se concentrera sur l'inférence pour servir plus de clients. »

Le Financial Times rapporte que le gouvernement chinois a exhorté ses grandes entreprises technologiques à « s'éloigner de Nvidia et à acheter davantage de semi-conducteurs d'IA à Huawei ».

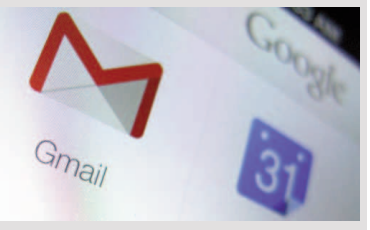
Selon un spécialiste de l'industrie chinoise des semi-conducteurs cité dans l’article, « en Chine, Huawei est considéré comme le concurrent le plus puissant de Nvidia ». Il ajoute que « les capacités de conception de puces de Huawei se sont améliorées ».

Les rois dans les jeux de cartes présentent de vrais rois



DANS tous les jeux de cartes, les rois présentés par la lettre K pour King présentent quatre des plus grands rois de l'histoire :
Cœur : Charlemagne, ou Charles Ier dit « le Grand », Empereur d'Occident.
Trêfle : Alexandre Le Grand ou Alexandre III de Macédoine, il devient l'un des plus grands conquérants de l'histoire. Il fait de son petit royaume le maître de l'immense empire perse achéménide.
Carreau : Jules César, général romain au destin exceptionnel qui marqua le monde romain et l'histoire universelle.
Pique : le Roi David, guerrier et personnage religieux, Il est connu pour avoir vaincu le géant Goliath à l'aide de sa fronde.

Le logo de Gmail a été conçu quelques heures avant le lancement du service !



CRÉE par Google en 2004, Gmail est le service de messagerie gratuit le plus connu dans le monde avec plus de 430 millions de comptes.
C'est le webmaster Dennis Hwang qui a été en charge de concevoir le logo de Gmail, mais il a repoussé la création de ce dernier jusqu'à la veille du lancement de la messagerie électronique.
Cette nuit-là Hwang et un autre concepteur se sont enfermés dans une cabine dans le siège de Google pendant presque toute la nuit et ont terminé le design du fameux logo quelques heures avant que le service soit lancé.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un semi-remorque s'est renversé sur une autoroute du Texas (États-Unis) déversant des millions de pièces de monnaie sur la chaussée. L'accident, spectaculaire et insolite, a paralysé la circulation pendant près de 14 heures.

Un camion rempli de 8 millions de pièces se renverse, 700 000 € se retrouvent sur la route

Une véritable chasse au trésor qui a duré 14 heures. Comme le rapporte le New York Post, une autoroute du Texas (États-Unis) a dû être fermée toute la journée du mardi 29 avril. Des travaux ? Pas vraiment…
Le conducteur d'un semi-remorque au chargement très particulier a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé sur l'US Route 287 aux alentours de 5 h 30 du matin, dans la petite commune d'Alvord.

Des aspirateurs pour ramasser les pièces

Remorquer le poids lourd n'était pas une tâche aisée, mais c'est surtout sa cargaison qui a posé problème. Le camion était chargé de 8 millions de pièces d'un montant total de 800 000 dollars (environ 705 000 €). Toute cette « mitraille » - uniquement des pièces de 10 cents - s'est retrouvée disséminée sur le bitume, sur le bas-côté et dans l'herbe.
Les autorités sont intervenues avec des aspirateurs habituellement utilisés pour récupérer les eaux usées.
Ces appareils ne permettaient pas de récupérer toutes les pièces ; certains agents ont dû les ramasser à l'aide de pelles. D'autres ont même dû le faire à la main…

Certaines pièces n'ont pas été retrouvées

Le maire d'Alvord assure que la plupart des pièces ont pu être récupérées. Certaines sont probablement définitivement perdues, emportées on ne sait où par le ruissellement des dix centimètres d'eau tombée ce jour-là. Pas de quoi attirer les 1 400 habitants de la ville, qui ont appris la nouvelle mais ne se sont pas rués sur place, selon les autorités. Le conducteur du camion ainsi que son passager, légèrement blessés, ont été transférés à l'hôpital pour y être soignés. En fin de journée, ils l'avaient déjà quitté. L'autoroute, elle, a pu rouvrir aux alentours de 19 h.

Le chanteur Michael Bolton raconte sa bataille contre un cancer du cerveau agressif



MICHAEL BOLTON, l'interprète de « I said I love you… but I lied », s'est confié au magazine People sur son combat contre un cancer du cerveau agressif
«Très vite entraîné dans un duel ». Michael Bolton, connu pour ses tubes How am I supposed to live without you ou encore I said I love you… but I lied, a été diagnostiqué d'un glioblastome, une tumeur au cerveau agressive opérée en urgence, en décembre 2023. Le chanteur de 72 ans évoque son combat contre la maladie dans le magazine People.

Sa mémoire, sa parole et sa mobilité affectées

« On puise dans ses ressources et sa détermination comme on ne l'aurait jamais imaginé », a assuré Michael Bolton à nos confrères américains. En janvier dernier, l'artiste, qui avait dû annuler sa tournée pour des raisons de santé, a subi une seconde opération au cerveau, en raison d'une infection.

USA

Etats-Unis : Deux femmes blessées par balle dans une université près de Los Angeles

FUSILLADE • Vendredi, un homme a tiré sur deux employées d'une université près de Los Angeles

Deux femmes ont été blessées vendredi sur le campus d'une université privée près de Los Angeles, aux Etats-Unis, ont annoncé les autorités.
« Une victime est dans un état critique, l'autre est dans un état stable », a expliqué à la presse le maire de la ville d'Inglewood, James Butt, en précisant que les deux victimes sont des « femmes hispaniques ». D'après l'agence AP, les tirs ont eu lieu vers 16 heures dans un bureau du campus du Spartan College qui enseigne l'aéronautique.
Le suspect est un « homme hispanique », selon le maire. Il s'agit « potentiellement d'un ancien employé de l'université », a-t-il précisé. Selon la télévision locale KTLA, le suspect portait un uniforme ressemblant à celui d'un agent de sécurité et a été arrêté par la police. Le campus de l'université a été sécurisé par les forces de l'ordre et, selon le maire, il n'y a pas d'autre victime.



Les superbactéries, des tueurs de masse encore plus impitoyables dans un monde qui se réchauffe



Et si la prochaine génération d'antibiotiques venait de microbes de l'océan Arctique ?

Les bactéries résistantes aux antibiotiques, ou "superbactéries", sont aujourd'hui responsables de plus d'un million de décès par an. Une étude pointe le risque que ce bilan s'alourdisse dans le contexte du changement climatique, bien qu'il soit impossible d'établir un lien de cause à effet (Nature Medicine).

Imaginez un monde où des infections courantes et des blessures mineures, après avoir été soignées sans difficulté pendant des décennies, tueraient à nouveau : c'est l'inquiétante ère "post-antibiotiques" décrite dès 2014 par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Celle période sombre de notre Histoire a déjà commencé. En 2021, la résistance aux antibiotiques ou "antibiorésistance" était ainsi responsable d'environ 1,14 million de décès dans le monde, un chiffre qui devrait atteindre près de 2 millions d'ici à 2050.

L'antibiorésistance émerge lorsqu'une bactérie se transforme et développe des mécanismes de défense, diminuant ou annulant l'action des médicaments qui la combattent (ministère de la Santé). Le fait d'avoir utilisé de manière "très importante" et "à plusieurs reprises" des antibiotiques, à la fois en santé humaine et animale, en est responsable.

Quelles tendances mondiales en matière d'antibiorésistance ?

En effet, si l'acquisition de la résistance par mutation est un phénomène rare – une bactérie sur cent millions –, les microbes échangent toutefois des gènes à très haute fréquence (Institut Pasteur). Or, ces séquences d'ADN ainsi que les bactéries qui en sont pourvues se transmettent "par contact direct, mais aussi par l'eau ou les aliments" entre l'être humain, les animaux et l'environnement.

Si la réponse internationale à ce fléau s'est concentrée à juste titre sur l'excès d'antibiotiques, notamment dans les élevages où ces substances sont administrées aux animaux pour stimuler leur croissance musculaire (une pratique interdite dans l'Union européenne), les instances de santé ont en revanche accordé "moins d'attention" au contexte du changement climatique, déplorent les auteurs d'une étude publiée le 28 avril dans la revue Nature Medicine (Weibin Li et al., 2025).

L'équipe dirigée par des scientifiques australiens et chinois s'est en fait concentrée sur six bactéries pathogènes résistantes aux antibiotiques.

En analysant des dossiers médicaux comprenant quelque 32 millions de prélèvements biologiques obtenus dans 101 pays entre 1999 et 2022, ainsi qu'à l'aide de modèles de prévision, les chercheurs ont étudié la manière dont les facteurs socio-économiques et environnementaux pourraient influencer les tendances mondiales en matière d'antibiorésistance.

+2,4 % d'ici 2050 dans le pire scénario de réchauffement

Si les auteurs reconnaissent qu'il est impossible d'établir un lien de causalité entre l'antibiorésistance et le climat, leurs conclusions suggèrent que dans le pire scénario d'adaptation au changement climatique (SSP5-8.5), dans lequel les températures mondiales augmenteraient de 4 à 5 °C d'ici la fin du siècle, l'antibiorésistance pourrait croître de 2,4 % d'ici 2050, par rapport à un scénario de faibles émissions.

Les pays à revenu faible ou intermédiaire se trouveraient affectés de manière disproportionnée : + 3,3 % et + 4,1 %, respectivement, contre + 0,9 % dans les pays à revenu élevé. Le tableau, toutefois, n'est pas entièrement noir. Des efforts tels que la réduction des dépenses de santé à la charge des patients, l'extension de la couverture vaccinale, la hausse des investissements dans le domaine de la santé et la garantie d'un accès universel à l'eau ainsi qu'aux services sanitaires et d'hygiène, pourraient selon l'étude réduire de 5,1 % la prévalence future de l'antibiorésistance.

À titre de comparaison, l'effet de la seule réduction de la consommation d'antibiotiques en santé humaine devrait réduire cette prévalence de 2,1 %. Cependant, les auteurs notent que les modèles utilisés n'ont pas tenu compte de certains facteurs tels que l'éducation et l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages, en raison de "l'indisponibilité des données".

En pleine croissance, le Vietnam est en manque de sable... et vide le Cambodge du sien



GRAND gagnant de la première guerre économique lancée par Donald Trump contre la Chine en 2018, le Vietnam a besoin de sable pour construire 1000 kilomètres d'autoroute. Mais il ne peut plus utiliser le sien.

Si la guerre économique de Donald Trump contre le reste du monde fait trembler toutes les bourses de la planète, certains pays tirent parfois leur épingle de ce genre de jeu de dupes. Comme le racontent nos confrères de Bloomberg, c'est le cas du Vietnam depuis la première vague d'attaques économiques du président Trump à l'encontre de la Chine en 2018.

À l'époque, de nombreuses entreprises quittent l'Empire du Milieu avec perte et fracas pour s'installer sur le territoire des pays voisins, à commencer par le Vietnam, pour ne pas subir les conséquences de la politique américaine. Ce mouvement fait exploser l'économie du pays du Dragon dont la croissance du Produit Brut Intérieur (PIB) atteint 7% en 2024, le plus haut de toute la région.

1000 kilomètres d'autoroutes à construire

Face à un développement économique aussi rapide, les infrastructures logistiques du pays se révèlent vite insuffisantes et donc engorgées. Bien déterminé à ne pas laisser la cadence ralentir, le gouvernement vietnamien lance alors un plan d'investissement massif de plusieurs milliards de dollars. Au programme : des routes, des routes et encore des routes, dont au moins 1000 kilomètres d'autoroutes. Mais pour construire autant de voies de circulation, il faut du sable.

Seul problème, le Vietnam a déjà tellement exploité celui du fond de ses rivières et du Mékong que son extraction est surveillée de près par les autorités du pays. Et pour cause, cette industrie a provoqué l'effondrement de berges et de maisons et par conséquent la colère de la population. "Il est difficile d'augmenter l'exploitation du sable pour les projets routiers, car le gouvernement régule désormais plus strictement cette industrie", explique Hung Nguyen, chercheur à l'Université RMIT de Hanoï, aux journalistes de Bloomberg.

Une importation massive depuis le Cambodge

Les Vietnamiens se sont donc tournés vers le Cambodge voisin dont les ressources en sable sont à la fois immenses et beaucoup moins contrôlées. Tant et si bien que l'importation de sable cambodgien au Vietnam, via d'immenses barges mesurant de 18 à 80 mètres de long naviguant sur le Mékong, a triplé en 2023 puis encore doublé en 2024.

Selon des analyses d'images satellite de Planet Labs PBC et Maxar Technologies Inc. réalisées par nos confrères, ce sont pas moins de de 385 de ces embarcations pleines de sable qui sont passées sur le Mékong près de la ville de Vinh Xuong sur la seule journée du 9 mars dernier. Ce chiffre atteignait à peine 83 barges le 6 février 2020.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

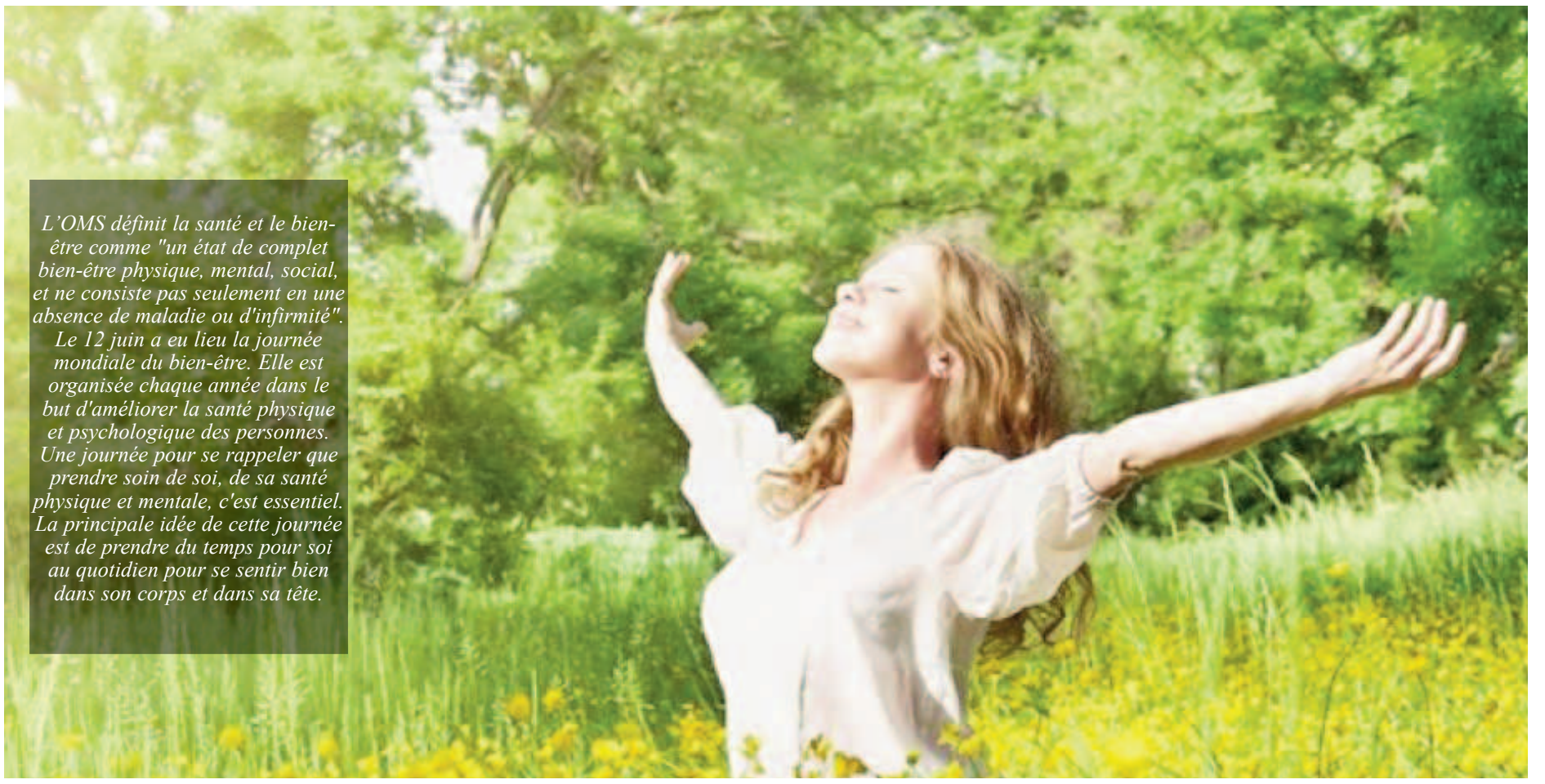
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment améliorer sa santé et son bien-être ?



L'OMS définit la santé et le bien-être comme "un état de complet bien-être physique, mental, social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". Le 12 juin a eu lieu la journée mondiale du bien-être. Elle est organisée chaque année dans le but d'améliorer la santé physique et psychologique des personnes. Une journée pour se rappeler que prendre soin de soi, de sa santé physique et mentale, c'est essentiel. La principale idée de cette journée est de prendre du temps pour soi au quotidien pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête.

Qu'est-ce que la santé et bien-être ?

La santé et le bien-être sont souvent perçus comme des concepts liés, mais ils englobent des aspects distincts de notre vie.

Que signifie "avoir la santé" ?

La santé est un état global de bien-être physique, mental et social, et ne se limite pas simplement à l'absence de maladie ou d'infirmité. Elle englobe la capacité à mener une vie active, à gérer le stress et à maintenir des relations positives avec les autres. La santé est influencée par une combinaison de facteurs, y compris le mode de vie, l'environnement, la génétique et les soins médicaux. Pour être en bonne santé, il est crucial de prendre soin de son corps et de son esprit, d'adopter des habitudes saines et de veiller à un équilibre harmonieux entre les différents aspects de sa vie.

Les différents types de bien-être

Le bien-être est un état agréable de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit. Le bien-être peut se définir en plusieurs types :

Le bien-être physique : il s'agit de la capacité à prendre soin de votre corps et où tous les besoins fondamentaux de votre corps sont satisfaits (exercice physique, nutrition adaptée, qualité et quantité de sommeil et bonne santé physique).

Le bien-être émotionnel : il s'agit de la capacité de reconnaître et à comprendre vos émotions.

Cela permet de bien gérer le stress et les difficultés du quotidien. Lorsque vous êtes dans un état de bien-être émotionnel, les émotions positives viendront prendre le dessus sur les émotions négatives (peur, anxiété, colère, stress).

Le bien-être social : il se définit comme un état d'aboutissement dans lequel les besoins humains élémentaires sont satisfaits et dans lequel les personnes sont capables de coexister pacifiquement. Cela repose également à la construction de connections et relations saines avec votre famille, vos amies, vos partenaires et autres cercles sociaux.

Le bien-être intellectuel : cela fait référence à votre capacité d'apprentissage, créativité et goût du challenge.

Le cerveau nécessite une stimulation quotidienne afin de se maintenir en forme et de se renforcer.

Le bien-être spirituel : il repose sur votre capacité à vous connecter à vos objectifs personnels de court, moyen ou long terme.

Le bien-être spirituel est aussi étroitement lié à votre rapport aux autres en terme d'amour, de gentillesse et de compassion.

Le bien-être environnemental : cela englobe l'idée que notre bien-être personnel est en fait liée au bien-être des espaces que nous habitons comme nos espaces de travail, nos maisons et notre communauté.

Le bien-être professionnel : il fait référence à votre réussite au travail mais également à votre accomplissement familial, bénévole ou dans toute autre position où vous avez décidé de vous engager. Ce bien-être dépend du sentiment d'accomplissement que vous en tirez et de votre capacité à doser l'énergie que vous y accordez.

Chaque type de bien-être joue un rôle crucial dans l'équilibre général de notre vie. En prenant soin de chacun de ces aspects, nous pouvons non seulement améliorer notre qualité de vie, mais aussi enrichir notre expérience quotidienne.

Quelques conseils pour prendre soin de soi

Prendre soin de soi au quotidien est important. Pourtant, pour beaucoup de personnes, cela reste souvent au stade de la bonne intention. Or prendre soin de soi chaque jour ne demande pas forcément de grands efforts.

Les habitudes à adopter au quotidien

Une des clés est d'en faire une habitude en intégrant de petites actions au quotidien. Pour cela, quelques exemples de bonnes habitudes à intégrer à votre quotidien :

Améliorer la qualité du sommeil : la qualité du sommeil a des impacts directs sur votre bien-être au quotidien. Il est important de respecter vos cycles de sommeil et d'aménager votre environnement pour favoriser un sommeil réparateur. Si vous souffrez d'insomnies, changez vos habitudes du soir.

Pratiquer une activité physique sportive : faire du sport ne veut pas forcément dire de vous inscrire dans une salle de sports ou de pratiquer un sport intensif. Pratiquer une activité physique sportive passe aussi par de petites actions comme marcher 30 minutes minimums par jour, faire 7 minutes d'exercices de renforcement par jour ou encore faire quelques mouvements de yoga le matin. Peu importe le sport que vous choisissez de pratiquer, l'important est de bouger. Planifier des moments de calme : le quotidien peut vite devenir étouffant. Dans ces cas-là, planifiez-vous des moments de calme qui pourra améliorer votre productivité au quotidien et vous permettra de relâcher la pression. Par exemple, une fois par semaine, passez une journée dans l'obligation pour relâcher la pression.

Pour augmenter votre bien-être, vous pouvez opter pour l'une de ces méthodes. Ne soyez pas trop exigeant avec vous ni de fixer la barre trop haute. Prendre soin de soi permet surtout de ne pas s'oublier au quotidien et d'en faire une habitude pour que cela devienne naturel, sans effort.

Quelques activités pour son bien-être physique et mentale

Un esprit sain dans un corps sain. L'activité physique entraîne une diminution des tensions et du stress, une amélioration de l'humeur et une meilleure estime de soi. Elle procure aussi un sommeil de meilleure qualité et une amélioration des capacités cognitives telles que la mémoire et l'attention.

Quelques activités dites douces existent pour vous aider à vous détendre et augmenter votre bien-être comme :

Le Yoga : signifiant "union" en sanskrit, cette pratique ancestrale originaire d'Inde prône l'union du corps et de l'esprit. L'objectif de pratiquer le yoga est d'atteindre un stade où les activités du corps, du mental et de l'esprit fonctionnent en harmonie grâce à un travail de la posture, de la respiration et de la relaxation.

Le yoga favorise le développement personnel, contre l'accumulation des tensions et le déclin physique dû à la sédentarité ou au vieillissement.

Le Pilates : cette gymnastique peut être pratiquée par tous mais à des degrés d'intensité différents selon chacun. Il s'agit d'une méthode de remise en forme qui tend à corriger et à améliorer sa posture (réduire les maux de dos) ainsi qu'à renforcer la musculature.

Le stretching : c'est une méthode douce d'étirement et d'assouplissement recommandée à tout le monde.

Il est important d'intégrer des moments d'étirements dans la journée pour augmenter sa souplesse aidant aux activités quotidiennes et permet de réduire les tensions musculaires. Cette activité permet également d'améliorer la circulation sanguine et de procurer un bien-être immédiat.

Pratiquer une activité physique vous permettra de vous faire sentir en harmonie avec vous-même et d'augmenter votre bien-être au quotidien.

Quelques produits pour votre bien-être

Maintenir une bonne santé et un bien-être optimal passe souvent par des changements de mode de vie et l'intégration de produits qui favorisent la santé.

Les bienfaits des huiles essentielles

Une huile essentielle est une essence distillée de la plante. Les huiles essentielles sont reconnues pour leurs vertus relaxantes comme la camomille, la lavande ou encore l'orange douce. Les huiles essentielles permettent aux personnes stressées de se détendre et d'améliorer la qualité de leur sommeil. D'autres huiles permettent de soulager certaines infections comme le rhume (l'eucalyptus) ou la bronchite (l'huile essentielle de citron soulage les douleurs liées aux migraines). L'aromathérapie est une pratique dont les bienfaits sont reconnus pour soulager certains maux (stress, fatigue, irritations de la peau, migraines, troubles digestifs, douleurs articulaires,...).

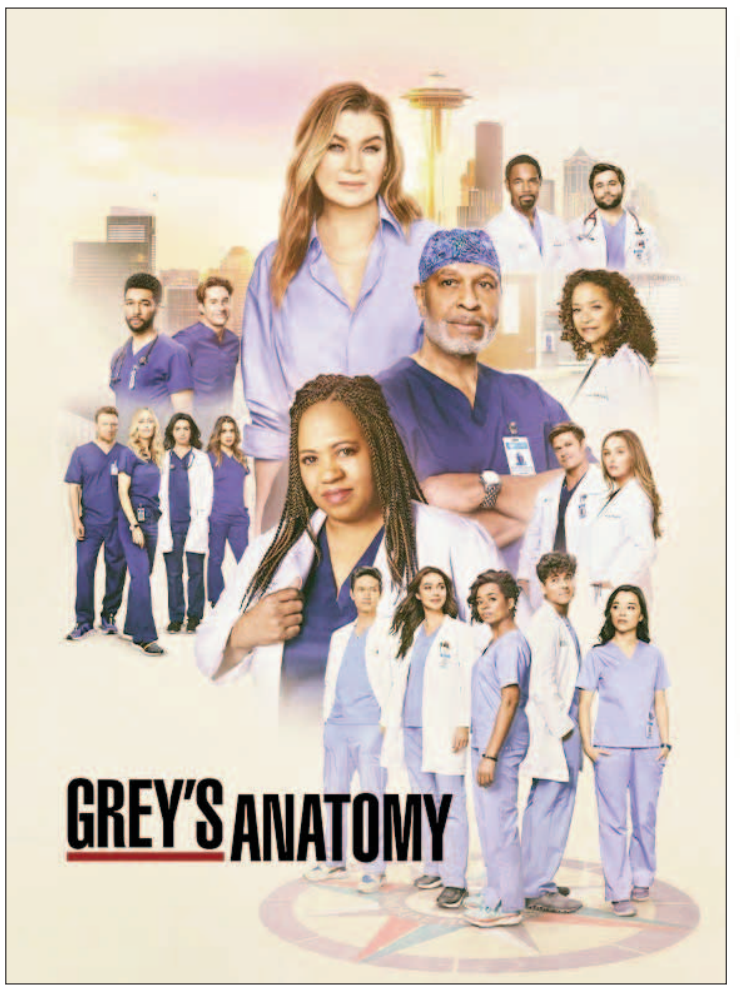
Les crèmes et huiles pour prendre soin de vous

De petits gestes au quotidien peuvent vous permettre d'augmenter votre bien-être physique mais également mental. Vous pouvez prendre soin de vous en vous passant de la crème pour augmenter votre sensation de bien-être, vous passer de l'huile massante ou relaxante pour détendre vos tensions musculaires ou encore opter pour du savon aux senteurs douces et délicates.

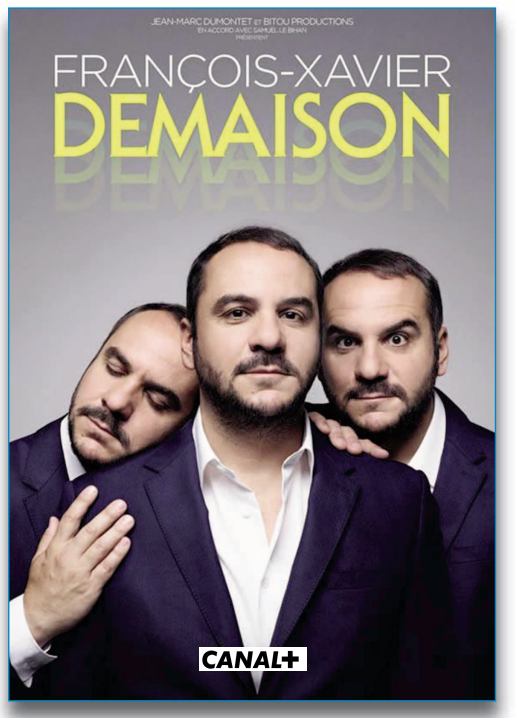
La santé et le bien-être sont propres à chacun.

Ce qui vous apportera une sensation de bien-être ne sera pas le même pour tous. Plusieurs types de bien-être existent comme le bien-être physique, le bien-être intellectuel, le bien-être social, le bien-être émotionnel ou encore le bien-être professionnel.

Le plus important est de faire des choses et des activités qui vous font du bien à vous personnellement et qui vous apporteront le maximum de bien-être personnel.





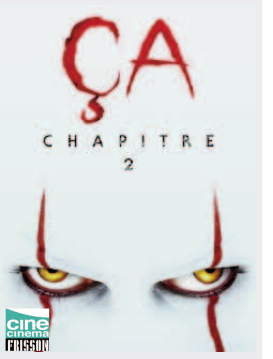








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série hospitalière - Etats-Unis 2024 — TF1
Grey's Anatomy

21h00 Série dramatique - France 2024 — France 2
Une amitié dangereuse

21h00 Jeu - France 2025 — M6
Top chef

21h05 Humour - France 2024 — CANAL+
Francois-Xavier Demaison : Di(x)vin(s)

20h50 Football : Euro Espoirs — W9
Saison 2025
Allemagne / France

20h55 Film d'horreur — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2019
Ça, chapitre 2

21h05 Société — 6ter
France 2015
La vie secrète des autoroutes

21h00 Comédie musicale 2024 — CINE + PREMIER
Joli Joli

21h50 Rugby : Elite 1 féminine — CANAL+ SPORT
Stade Bordelais / Toulouse

21h00 Cinéma France - 2024 — CINE CINEMA
Sarah Bernhardt, la Divine

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Norvège - 2023
Dancing Queen

21h15 Comédie — TMC
France - Colombie - 2018
Le flic de Belleville

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (France - 2021)
Saison 1 - Épisode 1/2

Pamela Rose, la série

Nancy qui dirige dans le plus secret les hackers du groupe "Réwélation" retiennent en otages Riper et Bullit. Elle réclame au FBI une rançon en échange de la libération des deux agents. Pour autant, la présidente américaine refuse catégoriquement de céder, se montrant prête à sacrifier les deux serviteurs de l'état. Pendant ce temps, les comptes internet des principaux dirigeants du monde sont tous piratés.

21h03
Série dramatique (Etats-Unis - 2022)
Saison 2 - Épisode 1

Yellowjackets

Misty propose à Shauna de l'aider à se préparer à l'interrogatoire des policiers qui enquêtent sur le meurtre d'Adam. Simone est bouleversée après la découverte qu'elle a faite dans le sous-sol de sa maison. Elle demande à Taissa de se faire suivre par un psychologue sous peine de tout révéler à la presse. En 1996, alors que l'hiver s'installe, Travis part à la recherche de Javi qui n'est pas revenu au camp des survivants.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:19	12:32	16:24	19:53	21:37
CONSTANTINE	03:27	12:36	16:27	20:00	21:38
ALGER	03:39	12:51	16:43	20:14	21:55
OUARGLA	03:54	12:41	16:22	19:51	21:22
CHLEF	03:49	12:57	16:48	20:18	21:58
MOSTAGANEM	03:55	13:02	16:52	20:22	22:02
ORAN	03:59	13:05	16:54	20:24	22:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8222 — MERCREDI 25 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	23°
Oran	29°	22°
Constantine	40°	20°
Ouargla	40°	26°

SAISIE DES NOTES ET CONSEILS DE CLASSE

AUCUN ÉCART PERMIS

Alors que l'année scolaire 2024/2025 touche à sa fin, les directions de l'éducation des différentes wilayas ont adressé, en ce début de semaine, des instructions urgentes aux chefs d'établissement les invitant à planifier les conseils de classe et à programmer la distribution des bulletins scolaires. Une démarche qui vise à garantir une clôture ordonnée de l'année, en évitant tout retard susceptible de perturber les échéances nationales à venir.



Les nouvelles directives.

Les nouvelles directives exigent que les conseils de classes soient tenus après la finalisation des corrections et des tâches administratives du troisième trimestre. Les bulletins, quant à eux, doivent être remis aux élèves à une date distincte afin de permettre aux enseignants de formuler des appréciations pédagogiques précises et équitables. Les élèves des classes à examens, 4e année moyenne (BEM) et terminale (baccalauréat), sont exclus de cette procédure.

Leurs conseils de classe interviendront uniquement après la publication officielle des résultats, pour statuer sur l'orientation ou un éventuel redoublement, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale a formellement interdit la tenue de conseils de classe exceptionnels, en dehors des cadres légaux définis. Dans une instruction nationale référencée n°147, il est précisé que tout conseil convoqué hors calendrier officiel sera considéré comme nul et non avenu.

Une mise en garde ferme a été adressée aux chefs d'établissement.

Le ministère, par le biais de cette note, insiste également sur le respect strict des dispositions du décret n°376 du 15 février 2022, relatif à la gestion de la scolarité via le système d'information éducatif. Il est rappelé que la saisie des notes relève d'un processus rigoureusement encadré, et qu'aucune modification ne peut être apportée une fois les procès-verbaux de fin de trimestre signés par les enseignants.

La saisie des notes dans le système numérique ne doit en aucun cas être modifiée après validation. Cette exigence vise à garantir la crédibilité des décisions des conseils de classe et préserver l'intégrité du processus pédagogique, tant au niveau des écoles primaires (réunions des enseignants) que dans les collèges et lycées (conseils de classes proprement dits).

Plusieurs chefs d'établissement ont fait part de la pression croissante à laquelle ils font face, la charge administrative de fin d'année coïncidant avec les corrections des examens du BEM et du bac. Toutefois, nombre d'entre eux reconnaissent la nécessité de maintenir un cadre rigoureux pour garantir la transparence et l'équité des décisions.

Ces mesures s'inscrivent dans la volonté du ministère de clore l'année scolaire dans les délais impartis.

Toute perturbation risquerait d'impacter des opérations centrales sensibles comme les recours électroniques, l'analyse des performances pédagogiques ou encore la préparation de la rentrée scolaire 2025/2026.

Lynda Louifi

AFFAIRE BOUALEM SANSAL

Le procureur requiert dix ans de prison en appel

LE PROCÈS en appel de l'écrivain algérien Boualem Sansal s'est tenu hier devant la cour d'Alger. Condamné en première instance à cinq ans de prison ferme et une amende de 500 000 dinars pour «atteinte à l'unité nationale», Boualem Sansal faisait face à une réévaluation de sa peine. Le procureur de la République près la Cour d'Alger a requis une peine dix ans de prison ferme ainsi qu'un million de dinars d'amende. Cette décision s'appuie sur les propos jugés «condamnables» tenus par l'écrivain dans plusieurs vidéos, que le magistrat a qualifié d'»attaque contre la nation». Il a également dénoncé «l'ingratitude» de Boualem Sansal, rappelant que celui-ci a étudié, travaillé et été soigné en Algérie sans manifester, selon lui, de reconnaissance envers son pays. Présent à l'audience, l'écrivain a assuré lui-même sa défense. La magistrate en charge du dossier est revenue sur les faits reprochés, s'assurant que Boualem Sansal maintenait ses déclarations. Le verdict sera prononcé le 1 juillet.

S. N.

RETRAIT DU CASIER JUDICIAIRE

Nouvelle facilité annoncée

LE MINISTÈRE de la Justice a annoncé, ce mardi dans un communiqué, que les citoyens peuvent désormais obtenir l'extrait de leur casier judiciaire (bulletin n°3) sur simple présentation d'un document d'identité biométrique. Il est précisé que la carte d'identité nationale biométrique, le passeport national biométrique ou encore le permis de conduire biométrique suffisent pour cette démarche, sans qu'il soit nécessaire de fournir d'autres pièces administratives.

«Dans le cadre de la poursuite de la simplification des procédures et de l'amélioration de la performance du secteur judiciaire, le ministère de la Justice informe les citoyens qu'ils peuvent obtenir l'extrait de leur casier judiciaire (bulletin n°3) simplement en présentant l'un des trois documents d'identité biométriques susmentionnés», indique le communiqué.

S. N.

ALGÉRIE – MAURITANIE

Signature d'un protocole de coopération parlementaire

EN VISITE officielle à Nouakchott, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, et son homologue mauritanien, Mohamed Bamba Meguett, ont signé hier un protocole de coopération parlementaire visant à renforcer les liens institutionnels entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'APN. Boughali, a été reçu par son homologue mauritanien au siège de l'Assemblée nationale à Nouakchott. Cette rencontre, empreinte de «fraternité et de cordialité», a été marquée par la volonté affirmée des deux parties de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie. Boughali, a souligné que cette visite s'inscrit dans une dynamique de consolidation des relations bilatérales, avec l'objectif de les élargir à de nouveaux domaines de coopération au service des intérêts des deux peuples. Lors de cette rencontre les deux parties ont procédé à la signature d'un protocole-cadre de coopération parlementaire, convenu antérieurement à Alger. «Ce document traduit la solidité des relations entre les deux institutions législatives et vise à renforcer la coordination et la concertation face aux défis régionaux et internationaux actuels», a précisé la même source. À cette occasion, le président de l'APN a insisté sur l'importance de multiplier les échanges entre les instances parlementaires des deux pays afin de défendre les intérêts communs dans un contexte mondial en mutation. Il a également renouvelé la condamnation ferme de l'Algérie face à l'agression sioniste continue contre la bande de Gaza et l'ensemble des territoires palestiniens, qualifiant la situation d'»inacceptable sur les plans humain et moral». Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale mauritanienne a chaleureusement accueilli M. Boughali et la délégation l'accompagnant, saluant la profondeur des liens historiques unissant les deux pays. Il a rappelé que ces relations se sont davantage renforcées à la suite de la récente visite du président mauritanien en Algérie et de sa rencontre avec son homologue algérien, M. Abdelmadjid Tebboune, une visite qualifiée de tournant décisif dans les relations bilatérales.

M. Mohamed Bamba Meguett a également souligné que la signature de ce protocole de coopération parlementaire reflète une volonté commune d'ancrer un partenariat solide et de coordonner les positions des deux pays sur les grandes questions régionales et internationales. Il a par ailleurs exprimé la ferme condamnation de la Mauritanie face aux crimes perpétrés par l'entité sioniste dans la bande de Gaza.

M. D.